

BREIZ

le
magazine
de la
jeunesse
bretonne

N° 204 ORGANE MENSUEL DE KENDALC'H
GWENGOLO 1975 SEPTEMBRE

Rédaction : P. ROY, 29, rue Joseph-Turmel - 35000 RENNES

ADMINISTRATION - PUBLICITE
9, A. du Gal de Gaulle 44 LA BAULE
ABONNEMENT 20 F. PAR AN
« BREIZ » - LA BAULE
C.C.P. 14467 Rennes - Le n° 2 F

RICHESSSE ET MISERE DE LA CULTURE BRETONNE

EDITO

L'été 1975 se termine avec une nouvelle moisson d'activités culturelles particulièrement abondante, du fait, entre autres, des réalisations, y compris celles de groupes de Kendalc'h, axées sur le thème « Bretagne », 5 000 ans d'architecture.

Des esprits chagrins peuvent critiquer cette accumulation d'expressions culturelles (dont certaines sont d'une qualité plus que douteuse) en un laps de temps aussi court ; d'autres peuvent vouer aux enfers celles « les groupements culturels, qui, sous leurs aspects folkloriques, représentent la Bretagne aux yeux des touristes ». Il reste évident que l'été restera toujours une période propice pour des manifestations culturelles accessibles au grand public, en fonction des commodités de la saison et, il faut en être conscient, des disponibilités des organisateurs. Et aussi pourquoi ne pas le dire, le public, participant à des manifestations de la meilleure qualité, n'est pas souvent (hélas) un public de Bretons « géographiques » mais un public venant de l'extérieur (y compris des Bretons émigrés, passant à juste titre leurs vacances dans leur pays). L'indulgence et la tolérance sont des qualités rares ; ne cédon pas trop à l'amertume !

Cependant, si l'on peut être fier de certaines manifestations culturelles estivales, notamment celles qui ont une véritable racine populaire (lorsque le bon goût est de mise), il ne faut pas trop se leurrer malgré le grandiose et le clinquant de certaines fêtes. Lorsqu'on est conscient de la valeur inestimable de notre patrimoine culturel que de désillusions lorsqu'on analyse, avec lucidité, la faiblesse des moyens d'organismes Bretons soucieux de présenter des spectacles culturels de bon niveau, non seulement pendant l'été mais également tout au long de l'hiver !

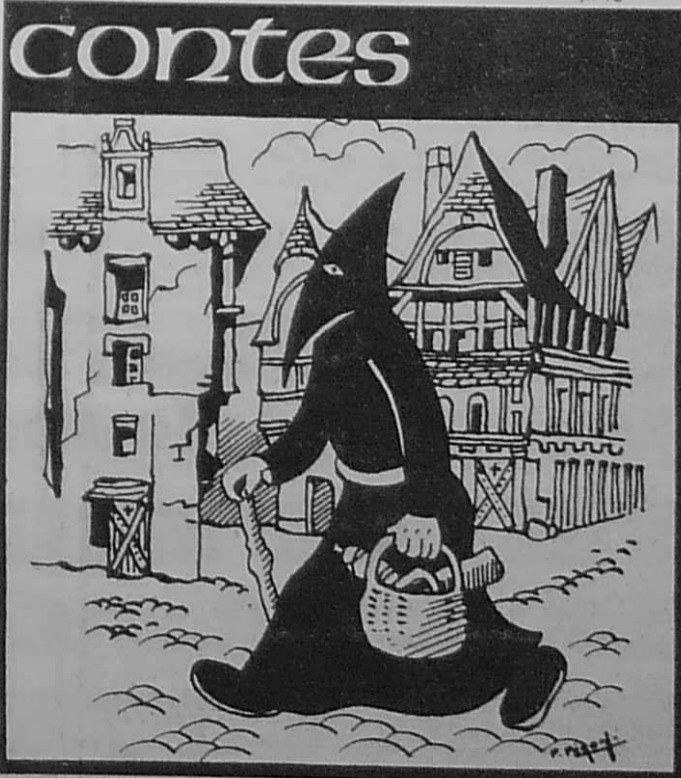
Lorsqu'on est conscient de la valeur inestimable de notre patrimoine culturel, que de désillusions lorsqu'on analyse, avec lucidité, la faiblesse des moyens d'organismes Bretons, soucieux de présenter des spectacles culturels de bon niveau, non seulement pendant l'été, mais également tout au long de l'année !

A titre d'exemple caractéristique, comment ne pas évoquer les prouesses du « Théâtre populaire de Bretagne-diffusion artistique et culturelle de Bretagne ». Lorsqu'on

connaît le travail en profondeur de la troupe de Jean Moign, l'on reste perplexe du refus de la moindre subvention d'Etat, alors que la C.D.O. obtiendrait plus de 2 M.F. (noirces x 1) par an. Quel courage manifestent ces jeunes comédiens pour des salaires frisant l'indécence. Et l'on s'étonne que le public restreint aux séances d'hiver de « Gurvan », que cette troupe ne dispose du moindre budget public.

Prenant un autre exemple d'actualité, le refus de la production audio-visuelle « Les Heures de Rohan », illustration de grand talent, réalisée par Bernard de Parades, en cette année européenne de l'architecture, comment ne pas exprimer une grande déception, face au refus systématique

suite p. 16



Kou le Corbeau

Photo M.P.B.

Contes de Tanguy Malmarche

Breiz p. 1

PAVÉ DANS LA MARE

LES IMMIGRÉS DE L'INTERIEUR

J'ai lu dans *l'Unité* quotidien habituel, il y a déjà quelque temps, que les enfants Le Goarnic, dont l'état-civil de la république refusait d'enregistrer les prénoms censés être «à coucher dehors», sont désormais citoyens européens de nationalité bretonne.

«Ainsi en ont décidé l'Unicef, l'ONU, l'UNESCO, la Cour de La Haye et la Commission européenne des droits de l'homme. Quarante ambassades ont reconnu cette carte d'identité européenne qui peut désormais permettre aux intéressés d'avoir en France un statut de travailleur immigré», ajoute mon quotidien habituel.

J'en suis scandalisé. A moi les cuirassiers de Reichshoffen, Jeanne d'Arc, la tranchée des baionnettes, le sang rouge, le tiérec et le Souape. De quoi se sentent tous ces métèques breizhaouères ? Si on ne peut pas donner de leçons à un Breizh, tout en se vantant de les mettre en application chez soi, où est la liberté ? Si n'importe quel étranger minable se prétend fondé à dire la loi chez nous, où est l'égalité ? Ils auraient pu au moins fermer les yeux, sinon où est la fraternité ?

Mais comme je ne suis pas raciste et que j'ai l'esprit large, je trouve qu'il y a quand même un aspect positif dans cette affaire. Je note avec satisfaction que les enfants à qui l'état-civil refuse un prénom peuvent bénéficier plus tard du

statut de travailleur immigré. Je suggère donc que le ministère compétent adresse une circulaire aux mairies ordonnant le refus de prénom aux non-conformistes, présomus, aux handicapés, aux enfants de gauchistes, de grévistes, de chômeurs, etc... Peut-être même serait-il encore plus expéditif de réserver l'inscription sur les listes aux seuls rejetons des petits copains.

On aurait ainsi une importante main-d'œuvre immigrée déjà sur place dans vingt ans. Si la conjoncture est bonne on les embauche, évidemment sans aucune garantie ni contrat. Si elle est mauvaise on les expulse sans autre forme de procès et voilà le problème des «demandeurs d'emploi» réglé, de même que celui des H.L.M. et du déficit de la Sécurité Sociale, sans compter quelques autres qui ne me viennent pas à l'esprit. Je dois quand même préciser, à la demande expresse de mes amis du complexe militaro-industriel, que tous ces immigrés de l'intérieur seront contraints d'accomplir leur service militaire, qui est un honneur, chacun sait cela, et très formateur sur tous les plans, chacun sait cela aussi. A noter que s'il existait parmi eux, ce qu'à Dieu ne plaise, quelque lamentable objet de conscience, ce serait avec joie que les tribunaux militaires les condamneraient au maximum.

Vous pourriez croire qu'avec mon plan tout est enfin réglé. Je l'ai cru

moi-même un moment, mais il y a dans tout cela un petit quelque chose qui me chiffonne. Si j'en crois mon quotidien habituel, les enfants Le Goarnic seraient désormais des citoyens européens de nationalité bretonne, vous avec bien lu, de nationalité bretonne. La Bretagne serait donc une nation ? Il faut le croire puisque l'ONU, l'UNESCO, l'UNICEF et tutti quanti le disent, accompagnés par le chœur de quarante ambassadeurs.

J'en déduis logiquement qu'il existe aussi, entre Dunkerque et Perpignan, entre Brest et Strasbourg, une nation basque, une nation catalane, une nation occitane, une nation alsacienne et sans doute aussi une nation française. J'en déduis aussi que cette nation française n'a pas à être confondue avec l'état français. J'en déduis encore qu'un état composé de plusieurs nations pourrait, et même devrait, avoir la structure fédérale des états pluri-nationaux. J'aime mieux m'arrêter dans mes déductions car je sens qu'on va m'accuser de porter atteinte au moral de la nation, (de laquelle au fait ?).

Je retire donc le plan que je vous ai soumis tout à l'heure et je demande que tous les Bretons deviennent citoyens européens de nationalité bretonne. Il n'est pas juste que seuls les enfants Le Goarnic soient privilégiés.

An Diskaner.

A PROPOS DE LA CORSE

Sans commentaires excessifs, voici un extrait de l'éditorial d'Ouest-France du 31 août 1975, intitulé «Premières leçons» et signé par Jean Boissonnat, l'un des meilleurs analystes économiques du moment, à propos des «révénements de Corse» :

«La région a de nos jours, un fondement économique et un fondement culturel. Fondement économique parce que des problèmes comme ceux des équipements collectifs et de l'emploi -lesquels prennent de plus en plus d'importance- ne peuvent pas être traités utilement à une autre échelle. Fondement culturel parce que dans la crise d'identité qui frappe toute grande nation industrielle, les hommes recherchent spontanément des racines pour résister à l'univers anonyme qui les absorbe.

Or, quand l'économie et la culture se conjuguent, la politique apparaît.

Il est donc absurde de vouloir résoudre le problème régional à son seul aspect économique. Il s'agit effectivement d'un problème politique. C'est-à-dire qu'il met en cause la répartition du pouvoir entre les entités internationales comme le marché commun, la nation et la région.»

Cet article est paru («à la une») d'un Ouest-France tiré à 802 625 exemplaires.

Puissent tous les lecteurs de ce grand quotidien méditer de telles phrases qui, écrites mille fois dans «Breiz» depuis des années n'ont encore obtenu le moindre écho du pouvoir central parisien !

Pourquoi Ouest-France a-t-il attendu l'août 1975 et les événements tragiques de Corse, pour prendre une telle position ? La réponse est effectivement «politique».

Yvonig GICQUEL

buhez kendalc'h

E TIEGEZ OR MIGNONED

MOUSCHOARZ ER C'HAVELL

Gracie l'harreguy hag Erwan Léon a zo bet un nebeut bloavezhioù eus kuzul Kendalc'h a zo laouen o kas ketid deoc'h eus ganedigezh o mab

Gouven

E Rouzhon

d'ar 17 a viz gouere 1975

Monsieur et Madame LOGODIN du cercle de Guérande ont la joie de vous faire de la naissance de leur petit

xavier

Le 23 juin 75

Hor gourc'hemennoù a-greiz kalon d'ai gerent hag hetoù a vuhez hir ha laouer d'ar re vihan.

SOUS-COMMISSION ASPECTS GENERAUX

1)- Les cercles ou groupes souhaitant de plus en plus organiser des conférences, la Commission Culturelle se charge de créer un fichier avec la liste des conférenciers et leurs spécialités (histoire, littérature, architecture...). Cette liste n'est absolument pas limitative et nous demandons de nous faire connaître des personnes compétentes que nous pourrions rencontrer. Ecrire : JUDKALL LALYCAN, école Jeanne d'Arc 22640 PLENEE JUGON.

2)- L'envoï : sans doute l'expression «concours culturels» fait-elle encore peur à beaucoup de jeunes ! Heureusement, il est possible d'y remédier. Et c'est une forme beaucoup plus simple de rencontre que nous allons proposer : l'invitation

DATE A RETENIR
15 ET 16 NOVEMBRE
A NANTES

ASSEMBLEE GENERALE DE KENDALC'H

LE CERCLE BRETON DE NANTES FETANT SON 30^e ANNIVERSAIRE, ORGANISERA UN FEST-NOZ LE 15 NOVEMBRE A BASSE-INDRE

Commission culturelle de Kendalc'h

SOUS-COMMISSION LANGUE BRETONNE

1)- RADIO et TELEVISION : Voir la lettre envoyée au Directeur de Radio et Télé Bretagne à la suite de la commission.

2)- ORTHOGRAPHE : a)- Une lettre a été envoyée par T. Kalvez au nom de Kendalc'h, à Per HONORE, secrétaire de la commission orthographique. Celui-ci en fera parvenir une copie à tous les membres de la Commission. b)- Les points 2 b. et 2 d. du compte-rendu précédent ont été repoussés par le C.A. c)- Quant aux éditions, aucune n'est prévue dans l'immédiat.

3)- SENSIBILISATION INTERNE A KENDALC'H : d)- Claude PETITBON est chargé des rapports entre la Com. Culturelle et le C.D.K., en vue d'harmoniser les perspectives et le travail. e)- Raymond LE GUERN étudiera l'établissement d'un recueil de chants à danser en breton.

4)- SENSIBILISATION DES ENSEIGNANTS : Yvonne PETITBON veut bien se charger du dossier.

5)- EDITIONS : Bozec et Kalvez étudieront les possibilités d'édition en breton de bandes dessinées telles Lucky Luke et Asterix, en collaboration avec les autres ethnies de l'hexagone (une liste d'adresses sera d'abord établie).

6)- STAGE DE LANGUE BRETONNE : Lieu retenu : Quistinic. Direction Kalvez et Yvonne Petitbon.

7)- DIVERS : c'est-à-dire une liste des conférenciers parlant en breton ou sur la langue et la culture bretonnante. Compte-rendu de Tugdual KALVEZ

TOKEIER E GIZ BREIZ

CHAPEAUX HOMMES ET ENFANTS-CHAPEAUX MINIATURES SOUVENIRS

HARRÉ CHAPELIER

1, rue des Douves

QUIMPER

Tél. (98) 95.01.78



Voici le nouveau livre de Glenmor LE SANG NOMADE

Je ne me suis pas tenu sur le seuil pour dénombrer qui entraient ou sortaient. Je n'ai pas nommé l'étranger qui heurtait l'huis. Nous sommes de race plurielle et nous avons le sang nomade...

Prix : 25 F + Expédition

GLENMOR - 22110 MELLIONNEC

BREIZ p. 2

Breiz p. 3

LA BOGUE D'OR

Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine, association visant à encourager les actions de recherche, d'expression et de création, inspirées par le pays, a décidé d'organiser le 26 octobre 1976, à Redon, à l'occasion de la Foire Teilkou, deux concours de chants traditionnels de Haute-Bretagne.

Le premier, la *Bogue D'Or*, est ouvert à tous les chanteurs du pays Gallo. Ces chanteurs doivent être présentés par un Cercle Celtique, qui veillera à la qualité de l'interprétation et des chansons.

Le second, la *Bogue D'Argent*, est réservée aux chanteurs des Pays de Vilaine. La sélection sera faite au cours des différentes soirées, organisées dans une dizaine de communes.

Les chanteurs devront chanter sans accompagnement et se présenter dans une des trois catégories suivantes :

- complaintes
- chants à danser (couple)
- chants à danser (groupe de - de 5)

Il sera tenu compte de l'originalité et du caractère local de la chanson. Les prix, en dehors de la *Bogue D'Or* et de la *Bogue D'Argent*, seront constitués par des objets ou des produits de qualité d'artisans ou de producteurs des Pays de Vilaine.

Le jury sera formé d'ensemble de personnalités du monde du chant et de la musique de Bretagne.

La *Bogue D'Argent* et la *Bogue D'Or*, devraient permettre, par l'intérêt qu'ils susciteront en Bretagne, de révaloriser le chant traditionnel du pays Gallo et de contribuer à l'animation culturelle du Pays de Redon.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Jean-Louis LATOUR, Vice-Président du Groupement Culturel Breton - Centre Social rue Guy Pabois - 35500 REDON.

L'AMICALE KENDALC'H DE CORNOUAILLE à ST YVI.

L'Amicale Kendalc'h de Cornouaille, créée il y a seulement deux ans et présidée par Mlle Bellec, de Moëlan-sur-Mer, et J.P. Clouet, de Rospend, avec la collaboration du Comité des fêtes de Saint-Yvi, organise son premier festival de danses et musique bretonne dans le magnifique cadre du centre de vacances du Bois de Pleueven, le 29 Juin.

C'est par milliers que les spectateurs, dont la majorité étaient des estivants, sont venus découvrir la richesse de la culture populaire de danses et musique bretonne. Plus de 300 exécutants, sonneurs et danseurs (huit cercles et trois bagadous) venus de Moëlan-sur-Mer, Plomelin, Combré, Plougastel-Daoulas, Kerfeunteun, Douarnenez, Pluguffan, Pont-Aven, ont disputé le concours qui s'est déroulé dans la matinée et qui devait être remporté par Kerfeunteun. Le spectacle s'est poursuivi l'après-midi revêtant le caractère d'une grande fête champêtre dans un cadre approprié et devait être clôturé par un grand fest noz, animé par les sœurs Goadec, les Karmieren Noz, les Kanfarded ar C'Hoat et les sonneurs de différents cercles. Une expérience encourageante pour le folklore breton.

CERCLE NANTAIS DE CULTURE CELTIQUE

Dans sa quinzaine celtique, du 7 au 24 Juin le «CERCLE NANTAIS DE CULTURE CELTIQUE» a fait entendre à Nantes un concert de Musique celtique, le 20 juin, en l'église St Nicolas.

La 1ère partie instrumentale a fait entendre le jeune orchestre «ar C'HOR-RIGAN», un quintette de bombardes, des flûtes irlandaises du «Bagad GILLES de RETZ». Des harpistes de grand talent, pris du Conservatoire de Paris : Arnette et Gwenaelle ROUSSELY, entourées des meilleurs éléments du Conservatoire de Région de Nantes, se sont groupées autour de leur professeur, Annick VOLARD, afin de former l'ensemble «TELENOU BREZH», impressionnant ensemble de 15 harpes. Entre ces morceaux de grand ensemble sur des thèmes populaires, on a pu entendre des œuvres de Louis BRISSET, Guy ROPARTZ, Alain STIVELL, musiciens bretons.

La 2ème partie était vocale, avec le concours de 3 chorales (le Cercle Celtique, St Jean de Boisseau, Chorale Universitaire) et de solistes fort connus et appréciés, sous la direction de Mme BRISSET-PENNAIROZ, professeur honoraire du Conservatoire de Nantes, directrice de la Chorale du Cercle celtique. Elle fit entendre la Cantate «Les 2 BRETAGNES» de THIELEMAN, ainsi que «C'ETAIT ANNE DE BRETAGNE» à 4 voix. Le tout s'est terminé par le «BRO GOZ MA ZADOU», harmonisé à 4 voix par le musicien breton PAUL MIRAILLUT.

Ce fut une parfaite réussite; l'église était pleine. Il est réconfortant de voir encore tant d'auditeurs s'intéresser et apprécier la vraie musique celtique. Les musiciens nantais ont tenté l'expérience et sont heureux du résultat, glorifié par la presse.

Le départ a eu lieu à 7 h de la caserne de Ruell, pique-nique en cours de route - baignade l'après-midi à Cancale. Accueil par le cercle de Cancale, soirée d'étude de danses, chants, musique. Le dimanche matin visite de Cancale. Déjeuner en commun, dans une chaleureuse ambiance. Retour avec regrets sur Ruell, arrivée vers les 22 heures.

Nous espérons pouvoir à notre tour recevoir Cancale très prochainement, et souhaitons que d'autres cercles suivent le mouvement.



St-Yvi - la foule pendant la fête

UN LIVRE DE CUISINE EN BRETON

Voilà plusieurs années que la revue trimestrielle BARR - HEOL publie régulièrement des recettes de cuisine en breton.

Ces recettes viennent d'être publiées sous forme de supplément à la revue, en un recueil spécial par Soaz an Tieg.

Il s'agit d'un petit volume de 80 pages, au format 13,5 par 21 cm. Cet ouvrage, contenant 135 recettes, est agrémenté d'illustrations, complété par quelques exemples de menus. Quelques dictons en bas de pages sont un reflet de la sagesse populaire bretonne en ce qui concerne «nourriture et les plaisirs de la table».

Ce numéro spécial de BARR - HEOL, Lavrig kegin Soaz an Tieg, est en vente dans les principales librairies. On peut également l'obtenir par la poste, franco, en envoyant 15 francs à la revue BARR - HEOL, Buhullen 22300 LANNION (C.C.P. 245-453 RENNES).

«SOUS LE SIGNE DE L'AMITIE» CANCALE - RUEIL-MALMAISON

Les 21 et 22 Juin le cercle de cancale a eu la gentillesse de recevoir le Cercle Kannaded ar c'henta-dou de Ruell-Malmaison.

Le départ a eu lieu à 7 h de la caserne de Ruell, pique-nique en cours de route - baignade l'après-midi à Cancale. Accueil par le cercle de Cancale, soirée d'étude de danses, chants, musique. Le dimanche matin visite de Cancale. Déjeuner en commun, dans une chaleureuse ambiance. Retour avec regrets sur Ruell, arrivée vers les 22 heures.

Nous espérons pouvoir à notre tour recevoir Cancale très prochainement, et souhaitons que d'autres cercles suivent le mouvement.

MOUEZ BREIZ

Un fait divers. Monsieur Terrace, journaliste au «Canard enchaîné» a terrassé son directeur à coup de siphon (?) parce qu'il n'avait pas inséré un article qu'il avait écrit sur le Portugal. La presse, toute la presse, en a fait mention, mais ne s'est pas étendue sur cette affaire (entre autres, n'est-ce pas ?). Elle n'a pas pris position non plus. Il semblait que le Directeur a eu tort d'appliquer une certaine censure, ce qui pourrait justifier des coups de siphon (?). Il ne peut pas être soupçonné de violence, même si le fait d'être siphonné risque de vous faire passer «au patras».

Alors si pour une divergence sur quelques mots, des journalistes admettent (par leur silence) un casage de... je pense que les ouvriers du «Joint Français» et les ouvriers des diverses entreprises qui ont fait grève ont occupé leurs saines, qui ont parfois cassé quelques carreaux, qui se sont heurtés aux cordons de C.R.S., pour défendre leur droit à la vie et à une vie digne, ont eu cent fois raison.

Je pense même qu'entre la censure d'un article (si toutefois c'est une censure) et entre l'assassinat d'une langue comme c'est le cas pour la langue bretonne il n'y a aucune mesure : et lorsque le F.L.B. descend à l'assaut de Roc-Trédouan parce que l'on n'enseigne pas notre langue dans les écoles, la presse pourrait aussi se poser des questions.

Skazell Vreizh, dont le but est de soutenir les familles des internés politiques bretons s'est réorganisé pour faciliter son travail. Pour tout ce qui concerne le soutien aux familles (dons, bûches, quêtes, etc...) adressez-vous aux responsables locaux.

Finistère : R. Goarant 15 rue Brossolette 29200 Brest - intitulé de compte : C.M.B. Goarant 511 309 - 040 Brest

Côtes-du-Nord : Serge Pineau, rue Solvier 22440 Trédouan - compte : Pineau C.M.B. 772 865 - 0 agence 903 St-Brieuc.

Morbihan : Yves Tymen Penquellou 56 530 Queven - compte Tymen Sté générale 5 100 067 - 0 Lorient.

Ile et Vilaine : Pierre Roy 29 rue Turrel Rennes - C.C.P. 244 83 Rennes.

Loire-Atlantique : M. Guillemet, La Mailardière 44 700 Orvault 52 940 C Nantes

Région parisienne : J. Le Cocq 21 rue de la Renardière 94 120 Fontenay sous Bois.

A titre documentaire les dons encaissés s'élevaient fin 1974 à la somme de : 191 515 NF. Après répartition il restait un solde de 2 297 NF à cette date.

Le grand druide de Bretagne a confirmé aux membres du collège des druides qu'il n'y aurait pas de gorsedd cette année. Pendant ce temps la Confraternité druidique de Bretagne s'est réunie à Guémené sur la colline de Mane-Gwenn. Il faudrait un nouveau Jikez Riou pour nous expliquer cela.

Remue-ménage pour l'attribution du prix Morvan-Lebesque. Si il y a de vrais druides, des faux druides, des druides sans faux, j'y avait aussi un jury dissident. Heureusement que la voix de Glemmor se fit entendre pour rappeler les conditions de la création du prix. Pour son œuvre continue depuis 50 ans et pour son dernier roman «Nenn Javal», Roparz Hémon s'est vu attribuer cette distinction.

Le 8ème congrès mondial des Bretons Emigrés qui se tenait à Rostronien à défaut d'une grande affluence des Bretons Emigrés a vu un débat d'une haute tenue sur la langue bretonne, présidé par le recteur Le Moal. A l'issue de ce débat une déclaration fut adoptée. On y lit notamment : «L'ensemble du mouvement culturel breton a constaté une nouvelle fois, la politique d'atomisation systématique du gouvernement français à l'égard de l'enseignement de la langue bretonne...». Je vous fais grâce du reste. Peut-être qu'un complément de «espionnages» serait efficace.

On peut le regretter: force nous est de constater que certaines méthodes sont payantes. Les plastiques opérés par les Cordes plastiques près desquels le F.L.B. passe pour un enfant de chœur, ont manifestement servi à quelque chose. Le gouvernement a délégué un envoyé spécial pour étudier la situation le préfet et les R.G. servent à quoi ? Résultats : Le Corps aura son université à Corti, en 1977. Les enseignants n'ont déjà des tâches annuelles, des stages de pédagogie régionale (sur les crédits de formation continue) etc... Je ne mentionne pas les autres acides, vous en auriez mal au ventre.

Dans le N° 202 de Breiz, sur la foi d'un dépliant publicitaire, imprimé à Bordeaux, nous avons annoncé la parution d'une anthologie de la chanson occitane, avec graphie normalisée et graphie patoisante. Ce terme patoisante, qui n'est pas de nous, a choqué un de nos lecteurs qui refuse ce terme «inventé par Paris pour rabaisser et avilir les dialectes régionaux». Dont acte.

Eh bien ! Moi qui croyais que les Bretons étaient les seuls à avoir - disons des problèmes, ce mot est à la mode - au sujet des dialectes et de l'orthographe ? Mon correspondant me rappelle qu'il n'y a pas de langue d'Oc unique, celle-ci est composée... Je crois qu'il n'est pas besoin de me faire un dessin, s'il vous ai compris.

Fête de Cornouaille 75. Mlle M. Morlec du Cercle de Quimper s'est succédée à Mlle Louise Poupon de Landrevarez comme Reine de Cornouaille. Bonne chance à la nouvelle Reine. D'aucuns peuvent râler les Reines, mais j'aime beaucoup mieux la Reine de Cornouaille que les Reines du vin rouge ou des nudistes.

Rencontre d'été des Cadres bretons de la région parisienne à Chateaufort du Faou le 14 août. Pour certains ce n'est que l'occasion d'un vin d'honneur. Cela permet cependant d'avoir des relations, des contacts avec des responsables qui peuvent peser de leur influence sur des décisions à prendre, concernant la Bretagne.

L'idéal, et pas qu'en Bretagne, c'est de travailler 17 mois et puis de se bronzer au soleil pendant un mois. C'est une conception de la vie. Après tout la civilisation de la peau bronzée après celle des cultures de bœufs, veut bien la triste civilisation du vin rouge. Voilà que la Technocratie s'en empare et comment. Sur la plage du Morbihan qui se taise le nom, ne voulant pas être accusé de lui faire la publicité, il y a un service de bronzage calculé, après analyse de l'épiderme, l'on vous assure d'un degré de bronzage que vous choisissez sur catalogue. Des appareils très précis déterminent le temps d'exposition solaire, suivant l'heure, la température, la vitesse et direction du vent, les nuages, etc... Inutile

de vous dire que cet organisme est fustigeant. Une nombreuse dentelle, surtout féminine... Le Président Senghor a dit : «Autrefois ils nous présentaient pour des sauvages parce que nous avions la peau noire, voilà que...».

Incrovable mais vrai, Pierre Girouard est artisan menuisier, résiste dans la commune de St Léger des Prés, ce n'est pas une réclamation, il a trop de travail. Un membre de Kendalc'h fut surpris de voir deux bonnetiers qu'il ramenait à l'état neuf. Renseignement pris, c'était une belle amorce d'île et vilaine, en césaire, avec corniche, telle qu'en fabriquaient les Tuluos, autrefois à Mordelles. Une merveille. Mais voilà, le père était mort, le gars et la fille voulaient l'armoire, alors on l'a coupé en deux et chacun a sa moitié.

An TREGER



Encore la Sacem

Notre ami Pierrick Guérinel a des problèmes avec la S.A.C.E.M. Cela est arrivé à plusieurs d'entre nous. Après lettres de rappel Guérinel répond ainsi à la S.A.C.E.M.

«Je vous rappelle que je suis l'organisateur responsable du Fest-Noz du 15.3.1975 en tant que secrétaire de l'association culturelle «Kec'h Yaouankiz Bann - Meur» et qu'en aucune façon Madame Basse n'est concernée dans les responsabilités de ce Fest-Noz.

En ce qui vous préoccupe, je vous dirais simplement que si vous n'avez pas été prévenu de notre manifestation c'est que ce Fest-Noz ne vous regardait pas : les airs et chants traditionnels n'étant interprétés que par des sonneurs et chanteurs bretons également traditionnels et bénévoles. Le seul Auteur et Compositeur que nous connaissons est le «Peuple Breton» grand parce qu'anonyme et magnifique représenté dans l'Univers de ce que sont les œuvres collectives et populaires que les Racistes Parisiens nomment folklores...

Je suis plus qu'énervé de l'insistance avec laquelle vous réclamez votre tribut auprès d'une association culturelle sans but lucratif car, comme vous le savez, celles-ci ont bien du mal à survivre dans le monde d'exploitation tous azimuts qui est le nôtre, dans l'Etat Français en particulier. Aussi, je vous que vous sachiez que le zèle manifesté par vous à notre égard ne peut que vous être défavorable dans notre jugement et serait interprété par nous comme l'application éhontée d'une forme de racket.

Avec nos salutations, nous vous prions de croire, Monsieur, en notre fermeté toute bretonne.

Attendez les réactions.

mouez breiz

Disques bretons et écosseux
En vente chez tous les disquaires

Toute la collection «MOUEZ BREIZ» a reçu le label «Art et Qualité Bretagne»

H. WOLF

4, rue Astor - QUIMPER Tél. 95-00-69

CATALOGUES SUR DEMANDES

LES LIVRES - LES LIVRES - LES LIVRES

TANGUY MALMANCHE TEMOIN DU FANTASTIQUE BRETON

Un jeune auteur, Mikaela KERDRAON, vient de consacrer à un baladin du monde occidental une lumineuse radiographie. Il s'agit du dramaturge breton dont la Bretagne célèbre cette année le centenaire : né en 1875, mort en 1953, vingt-deux ans après son départ pour le « Château de la Joyeuseté Éternelle », cet homme de génie est toujours aussi illustre qu'inconnu et est très peu connu qu'illustré. Ne fait-il pas dans la vie comme en un pays étranger : le monde, ma parole et je ne le comprends pas ! Malmanche serait-il un poète maudit, que la mort n'aurait pu racheter ? Qui est-il en réalité, manant l'humour, l'ironie cruelle ou la satire avec tant d'esprit, parcourant la légende et le mythe celtique avec tant d'aisance ?

Poète de la solitude et de la mort, de la réalité invivable, des amours impossibles, que cherche cet assorti d'absolu en quiproquo avec la vie ? Mikaela KERDRAON y répond : dans son ouvrage consacré à ce TEMOIN DU FANTASTIQUE BRETON, avec cette ambition de faire mieux connaître un écrivain de grande race, de grand talent, et par surcroît universel.

Préfacé par le poète Charles LE QUINTREC, réalisé sous la direction du celtisant Herry CADOUSSIN, illustré par le talentueux peintre de la marine, P. PERON, et édité par Jean LE CALVEZ, des Editions C.I.T., avec la collaboration de M. P. B., l'ouvrage de Mikaela KERDRAON nous fait pénétrer dans ce Fantastique Breton avec la nostalgie celtique, le romantisme de l'Arne, la Réalité bretonne et ses sources, nous mène aux frontières du réel et du rêve à la quête du Graal, à la suite des héros créés, exaltés par Malmanche : GURVAN, le chevalier de mystère au voile noir, Azilz l'épouse loyale et ardente d'amour, Del, la belle héritière et Fant la douce folle, ou le rêve brisé et triomphant, Salatin le Fou de la Vierge, la Maison de Cristal ou la réalité refusée, Suzanne le Prestre ou le mirage du rêve. L'auteur, dans une nomenclature attrayante évoque les œuvres maîtresses de Tanguy MALMANCHE qui, selon son auteur, « commencent là où finissent celles des autres ».

C. I. T. Editions, 103, rue Lafayette PARIS 10^e.

Aux Bretons et à nos amis de la Région Parisienne

Vous trouverez au magasin de la

COOPERATIVE BREIZ, 10, rue du Maine, Paris 14^e

des conseils éclairés pour un grand choix de disques et livres sur la Bretagne et les pays celtiques

de même qu'un choix de

KABIGS et TISSAGES

Magasin à LA BAULE, 9, av. du Général-de-Gaulle

Breiz p. 6

VIENT DE PARAÎTRE : DICTIONNAIRE ETYMOLOGIQUE DU BRETON ANCIEN, MOYEN ET MODERNE

par
Christian J. GUYONVARCH,
Maître-Assistant de Celtique
à l'Université de Haute-Bretagne,

avec une préface de M. Jean GAGNEPAIN,
Professeur de Linguistique Générale, et un
avant-propos de M. Jean FLEURIOT,
Professeur de Celtique à l'Université de
Haute-Bretagne (Rennes II).

Cet ouvrage, qui rejoint par son importance le *Genedur Prydydd* d'Irlande publié par les universités de Galles et les *Contributions to a Dictionary of the Irish Language* de l'Académie Royale d'Irlande, est publié avec le concours de l'Université de Haute-Bretagne. Il est le premier à offrir une description sûre, à la fois étymologique, historique et comparative du vocabulaire breton considéré depuis ses origines. C'est aussi le premier dictionnaire qui répertorie systématiquement tout le vocabulaire breton, qu'il soit de souche celtique ou qu'il soit d'origine romane. Il situe ainsi sur une base exacte les relations du breton avec les langues celtiques qui lui sont étroitement apparentées et avec le français ou les dialectes romans auxquels il a emprunté une partie de son vocabulaire.

Chaque mot est considéré synchroniquement dans sa fragmentation dialectale et diachroniquement dans son histoire, depuis sa première apparition connue, à travers les dictionnaires, les textes ou les documents les plus divers (y compris les cartulaires et les répertoires existants, toponymiques et anthroponymiques), à partir du vieux ou du moyen-breton jusqu'à l'époque contemporaine, avec chaque fois les références originales attestant l'emploi ou l'existence. Le dictionnaire ouvre par là des perspectives nouvelles sur l'histoire de la langue, en tout premier lieu sur le moyen-breton dont l'étude a été très négligée depuis une quarantaine d'années, et aussi sur la langue prémoderne des XVII^e et XVIII^e siècles qui n'avait jamais bénéficié d'une étude approfondie.

L'ouvrage est indépendant de toute doctrine : l'auteur, qui enseigne aussi à Rennes l'Irlandais ancien et la civilisation celtique, a mis un soin tout particulier à n'apporter que des faits dûment contrôlés, retenant au maximum la part des hypothèses. Une longue expérience de philologie lui a permis de fonder très solidement son étude des correspondances celtiques du breton. Il est important, entre autres, de montrer que cette langue, placée à la charnière du monde celtique insulaire et continental - et à laquelle les linguistes,

même celtisants, n'ont jusqu'à présent guère prêté attention - contribue elle aussi indirectement, par ses origines et par sa localisation géographique, à préciser notre connaissance du celtique continental ou gaulois. Le vocabulaire d'origine romane est également étudié en détail pour la première fois parce qu'il était urgent d'envisager la langue telle qu'elle a existé et telle qu'elle existe encore. Le lecteur verra enfin sur place à quel degré de réalité linguistique - ou parfois de fiction - correspond tel ou tel mot répertorié dans un dictionnaire d'usage courant.

Ce dictionnaire étymologique du breton concerne donc, non seulement les celtisants et les spécialistes de la linguistique indo-européenne, mais aussi les romanistes et d'une manière générale beaucoup de médiévistes. Nul ne pourra donc se dispenser de le consulter désormais si, à un titre quelconque, il est préoccupé par l'histoire linguistique de l'Europe occidentale.

La publication se fera par livraisons individuelles de trois fascicules (d'environ 90 pages chacun), au rythme de deux à trois livraisons annuelles. Les fascicules spéciaux de bibliographie seront inclus dans les six premières livraisons. Aucun fascicule ne sera vendu isolément.

Les trois fascicules de la première livraison comprennent :

1. L'introduction (80 pages),
- 2 et 3. Le début de la lettre A (92 pages chacun).

format in-8 raisin, impression en offset sur papier de 112 g, brochage sous dossier grandefait blanc de 250 g. Ils sont disponibles aux prix suivants :

France : 90 F.
Etranger : 110 F.

Il ne sera tenu compte que des commandes accompagnées de leur règlement en chèque postal ou bancaire (CCP 255-68 RENNES au nom de M. Pierre LE ROUX, Boîte Postale 574, 2, rue Léonard de Vinci, 35007 RENNES CEDEX, Banque de Bretagne, compte 19-249-13145 Rennes).

BALS ET FESTOU NOZ

FOUGERES SAMEDI 4 octobre 21 h

Sonneurs Salle de l'Espérance

Philippe GRELLIER et Jean BARON

Rémy PIEL et Christian ANNEIX

les Chanteurs de l'île

MONFORT sur MEU

20 SEPTEMBRE 1975

avec DIR HA TAN

SAMEDI 15 NOVEMBRE 1975

BASSE INDRÉ - SALLE MUNICIPALE

FEST NOZ DU 30^{ème} ANNIVERSAIRE

DU CERCLE BRETON DE NANTES

DERIDIAOULAS

DIAOULAS AR MEZ

LATOUR et VILLAINS de L'Oust

NAMNETES Père JEAN

Frères PENNEC

NIVERENN 49

GWENGOLO

1975



Ar Fenikiened en Amerika ?

BREIZH 1975 : MUIOC'H A DUD, met...

Meuleudi da Zoue ! Hervez ar sifrou embannet e penn kentañ miz Eost, ez eo ar sifrou Breizh war greskiñ. Soñjit 'ta ! E 1968, e oa 3 329 679 den en hor bro ha bremañ, ez eus war-dro 3 532 000. Uheloc'h eo bet zoken ar c'hresk etre 1968 ha 1975 e Breizh (+ 6,0 %) eget ar Fraiz dre vras (+ 5,7 %). Peadra da lakaat ac'hannop da dridail gant al levezad ? N'eo ket sur.

Tedou fall a gaver e pep lec'h, ha du-mañ ez eus meur a hini. N'eo ket klok sifrou an niveridigezh, pell alese. Penaos emañ kont gant poblañs Kreiz Breizh, da skouer, ne ouzomp ket c'hoazh. E-pad ma'z eo ar poblañs ar c'hêrioù bras (Brest, St-Brieg, an Oriant, Roazhon, an Naoned, h.a.) war greskiñ, diwar goust ar maezioù eo ha deus gresk. Breizh e derou ar c'hantved-mañ a oa anezhi ur vro a distag-krenn diouzh ar sevenadur a wechall. Ma'z e gis-se emañ ar traoù, a lavaro tud 'zo. A c'hell bezañ, met petra a c'hoarvezo pa vo breinet da vat gwerizennoù hor bro ? Douar ar c'hêrioù bras a vo diaes lakaat anezhañ dindan eost.

Sifrou an niveridigezh a ziskouez splanñ ez eus un diforc'h etre departamantoù ar C'hornog (Penn-ar-Bed, Aodoù-an-Hanternoz, Morbihan) ha departamantoù ar Reter (Il-ha-Gwilen ha Loar-Atlantel). E-pad ma yae tri departamant ar C'hornog da ober 80,9 % eus poblañs ar vro e 1911 (ha 54,6 % c'hoazh e 1968) ne reont nemet 53,5 % e 1975. Etre 1968 ha 1975, departamant al Loar-Atlantel a zo gounezet gant ar tost da gement a dud (75 548) hag an tri departamant eus kornog Breizh (79 434). E 1911, ur Breton diwar 5 a oa o chom el Loar-Atlantel : e 1975, ur Breton diwar 4. N'emaomp ket e soñj da glask difenn ur « Breizh-izel » bennak, na rannvro « Breizh » ar pevar departamant, hogen un danjer a zo. Daoust hag e asanfe Naoned da vezañ karc'hariet e-barzh ur Breizh a bemp departamant, pe'z eo o c'hêr (gant Bourdel) an hini vrasañ war aodoù ar Mor Atlantel ?

Breiz p. 7

KAS AL LIZIRI

J.-C. BOZEC

Hent Traouengar

Gwipromyal

25290 ST-RENNAN

ARABAT EN EM DOUELLAN

War zigreskiñ ez eo aet niver ar gandidated war ar brezhoneg er vachelouriezh er bloaz-mañ. Evit ar wech kentañ... 993 e 1975, 883 e 1974, da lavarout eo 110 nebeutoc'h hevlene, pe - 11,0 %. Ma talc'h an traoù da vont war o lañs, e 1983 ne vo hini ebet. A-benn 8 bloaz ac'hann !

Piv 'zo da damall ?

Ministr an deskadurezh evel just, hag evel kustum. Gouzout a reomp ervat penaos emañ kont gant kelenn ar brezhoneg er skolioù. Ar brezhoneg ne vez ket dalc'h et kont anezhañ peurliesañ pa saver an implij-amzer, ha diaes (dic'hallus zoken a-wechoù) e vefe ober a-hend-all. Meur a zarvez 'zo, kalz pouezusoc'h, ouzhpenn ar paour kaez brezhoneg. Ma vefe foet d'ar brezhoneg, gant ur ministr brezeleus, pe ur sorser bennak, ur plas a enor en deskadurezh, daoust hag en e vefe cheñchet penn d'ar vazh ?

Mammenn ar yezh a ya da hesk. Buanoc'h-buanañ. Hiziv an deiz, war ar maez e Breizh Izel, ne vez ket komzet brezhoneg ouzh ar vugale. Ar pep brasañ eus ar skolioù yaouank a dremen armodenn vrezhonek ar vachelouriezh o deus desket brezhoneg gant o zud-kozh, ha neket gant o zud : derc'hel a reer, en tiegezhioù, da ober gant ar brezhoneg abalamour ma n'eo ket gouest tad-kozh pe mamm-gozh da zistripañ galleg flour. Met ur wech kaset ar re-mañ d'ar vered, ne vo nemet galleg e-barzh an ti.

Ha setu perak ez eus nebeutoc'h a gandidaded er bloaz-mañ ? Nann 'vat !

Un den a fell dezhañ deskiñ ur yezh en deus un tammig doujañs ouzh ar yezh-se, nemet ur pidjin, pe ur « petit nègre » e vefe, marteze. Penaos e c'hell kaout doujañs avat, pa lavarer dezhañ (ha ma ne lavarer ket, e c'hell kompren buan a-walc'h) ez eus meur a zoare da skrivañ ar yezh-se ? Hag ez eus sach-blev e-touez an domadig tud a ra war dro ar brezhoneg ? Deskiñ komz a zo trawalc'h, a lavaro lod, skrivañ ha lenn n'int ket ken pouezhus. Ya, sur. E-barzh ar sevenadur « *klevout ha komz* » m'emaomp ennañ, sarfet, un den n'eo ket gouest da lenn pe da skrivañ na vefe ket en e aes. Goulennit digant ar re gozh n'int ket bet er skole.

Grevasoc'h a zo marteze : ret eo dimp goullenn ouzhpenn hag ef eus akord e gwirionez etre an « *Emsav* » hag ar re yaouank dedennet gant ar brezhoneg. Ne gouzomp ket amañ eus ar re a fell dezho deskiñ brezhoneg evit gouiniñ un nebeut poentoù, pe avit drailhañ kaoz gant o zud-kozh. Ar pep brasañ eus ar re all, d'hor soñj da nebeutañ, a zeu davet ar brezhoneg abalamour ma'z eo dezho un doare nac'h ar sevenadur industriel, unvan, a ventont ennañ. N'int ket broadelourien. C'hoant o defent kentoc'h da vezañ etrevroadelourien. Etrevroadelourien n'int ket, ze zo sklaer : stag int ouzh ur stad, dezhi ur yezh, ur sevenadur reals ha krefiv. Nac'h bezañ Gall n'eo ket trawalc'h evit bezañ ur sityoan eus ar bed-holl. Hag al lodenn vrasañ eus an emsaverien hag a stourm evit ar yezh a zo broadelourien...

Amerika : dizoloet gant Euzkariz ha Fenikianed ?

«Dizoloet eo bet Amerika gant Kristof Kolomb e bloavezh 1492».

Kement-se eo gwi-beter da n'eus forzh jiv. Kuzh-kuzh, hennezh ne vae ket ar c'hentañ maez eus ar Reter a zouras war aodou an Douar Breiz : da grediñ eo e teuas Vikinged, anezho tud a vor eus an dhaab, war-dro ar bloavezh 1000, en arak uzhañ. Hogen, ur wech an amez, uran bennak a lavar gwiha eo bet dizoloet an Amerik gant tud all kalz abretoc'h e'hoazh.

Hervez **Barry Fell**, ur den gouzdek eus Zeland Nevez, e vije bet savet gant Euzkariz ur c'hentañ e traonienn ar Susquehanna, ur 150 km bennak d'ouzh Philadelphia, e-kichen New York, etre 800 ha 600 arak H.S. ouzhpenn-se, ur Fenikian, **Hanno**, en dije mizet ar Mor-Atlantel adalek Kadiz, en dije heñvel aodou Amerika an Norz war-dro 480 arak H.S. hag en dije disoaret e meur e lec'h etre Kebeg ha Idenex Yukatan.

Peseut proevennoù a zeu gant **Barry Fell** ?

Ur 100 km bennak d'ouzh ar Stêr Susquehanna, ez eus bet kavet, 30 bloaz zo, 430 maez warno enskrivadurioù. Dre sebañ pizh ouzha ar maez-se, e soñjes **Barry Fell** e gant heñvel ouz enskrivadurioù all eus **Marvez** an Arem bet kavet an Trazos-Moines, ur rannvout eus Portugal an Norz. **Barry Fell** a «dizoloas» izhevennoù an enskrivadurioù, skrivet en ur yezh a reas d'ouzh klustadeg anezhi, hag a droas anezho gant skour ur geradur euzkarek. Deut eo a-benn da drah e gis-se frazennoù evel «sivacha» ha «ne baouezat ket da c'houlañ» ar maez-se, soñset, e zo bet implijet evit merkañ bennoù tud evel skizh, ur verc'hig a dri hañvez. Gant nia'e eus kuzh aezhañ en enskrivadurioù eus maez-heñvel ha bugale, e kred **Fell** ez int bedoù ur toulladig trevadennour kentoc'h eget re ur bagad dizoloer.

Treadennoù, fotooù hag enskrivadurioù eus lec'hioù disheñvel-tre, ha pelleg avalc'h en eil d'ouzh eil, evel **Sherbrook** (Ketek), **Thoscou** (Mekak) hag ar **Paraguay**, e zo bet studiet pizh gant **Fell** ivez. Levezonet eo skritur an enskrivadurioù gant ar gresaneg, ha skrivet e vijent en Iberianeg (bet komzet e Kadiz 2 500 bloaz zo) hag e li benneg, yezh kozh Afrika an Norz. Savet e vijent gant **Hanno**, da ziskouez e oa deut da vezal mestr war an douaroù bet dizoloet gantañ. «**Hanno**, o tont eus Tami, e zo deut betek anezhañ, a lavare ur enskrivadur. Petra soñjal eus kavadennoù an Aotrou **Barry Fell** ?

Ur zoologour a vicher eo **Barry Fell**, ha n'eo ket an istorour pe ur yezhonour. Gouezec'h-diazeñ e teu da vezal en deiz a huz ur mestr war bep skiant : Yezh ar ul vicher n'eus ket ken anezhañ e bed ar skiant modern. Ouzhpenn-se, trefn pe glask trefn da nebeutañ, enskrivadurioù kozh-douar (ha n'eo ket aez o lenn, sur), gant ur geradur euzkarek a-veñhañ a zo farsesezh ha netra ken. Ha ne c'hell ket un den, ken ledan, ha ma vefe e skiant, heñvel barrek war an euzkareg, ar fenikianeg, ar berbereg, h.a.

Beach Hanno a zo bet savet meur e bennad ha meur a liv diwar he feñs. Istor e vije a zo bet danevreet d'ar skrid e preuneg, diwar ur skrid kosoc'h e fenikianeg moarvat. Ar skrid a gont penaos e yezh kuzh **Hanno** e penit 60 lestr karget a

DISKOULM D'AN DIVUNADENN (niv 47)

- Ar Breizhad an hini eo e ev dour level just !
- Ar Skoad a zo ur bleiz gantañ.
Ha ma' hoc'h eus c'hoant da c'hrouzout muioc'h, setu ar respontoù klok :

	ti	evaj	loar	sigerstanoù
Breizhau	melen	dour	louarn	Holy Smokes
hwerzhonad	glas	chouchenn	march	Chatterfields
Kembroad	nus	wisk	kazh	Gauloises
Kernaved	gwienn	gwin	ki	Lucky Strikes
Skoad	gwer	bier	bleiz	Players

Ma'z hoc'h deut a-benn da gavout ar respontoù e-korf ur c'hird ur pe nebeutañ, goude hemennnoù deoc'h ! M'hor'h eus tapet pen-benn o c'hwezil e-pad un euzvez pe du, gwez a se evidoc'h. Ha ma'z oc'h bet sar'het da vat goude novezhioù labour tenn, soñjet ez eo bet tapet brav ur bern tud all gant an divunadenn diot-mañ.

POBLANS VREIZH : UN NEBEUT SIFROU

NIVERIDIGEZH 1976

	politañs	kresk (1)	kresk naturel (1)
Aodoù-an-Hanternoz	524 000	0,52	0,29
Penn-ar-Bed	804 600	0,54	0,38
Morbihan	567 000	0,98	0,48
Il-ha-Gwiliun	701 500	1,03	0,96
Loar-Atlantel	938 000	1,18	0,82
Breizh	3 832 000		

KEMENTAD ORE GANT POBLANS KORNOG HA RETER BREIZH

	1911	1936	1946	1954	1962	1969	1975
Kornog Breizh							
(3 depart.)	60,9	90,0	58,7	57,2	55,8	54,6	53,5
Reter Breizh							
(2 depart.)	39,1	40,0	41,3	42,8	44,2	45,4	46,5

KOLLOU HA GOUNIDOU 1911-1975

Aodoù-an-Hanternoz	- 87 510	14,3 %
Penn-ar-Bed	+ 8 900	1,1 %
Morbihan	- 6 200	1,0 %
Kornog Breizh	- 84 810	4,2 %
Il-ha-Gwiliun	+ 89 500	14,6 %
Loar-Atlantel	+ 268 000	40,1 %
Reter Breizh	+ 357 500	27,9 %

* Bep bloaz etre 1968 ha 1975.

zivoarier, halet ar c'hreisteiz. Gant **Fenikianed Hanno** ez eo bet roet alioù d'al lec'hioù nevez dizoloet ganto, met e pelae'h mont da glask anezho bremañ ? Er skrid ez en menezeg ur maez uhel a rae tud ar vro «Reter an Douare anezhañ. Ur menez-tan ? Kredañ a reed gwechall e vije ar **Hanno** betek ar C'harnouron, e lec'h ma'z eus ur volkan ! studadennoù nevez (ha skiantel !) o deus diskouezet avat ne den ar **Hanno** nemet betek Marok ar Su. Hag an Amerik ? Er skrid n'eus maneg abet

eus treuzidigezh ur mor ken ec'hon hag an Atlantel ! N'eus forzh penaos, ar **Fenikianed**, evito da vezal gweñval morantez o amez, ne oant ket e kustum da vont pell d'ouzh an aodoù...

Matizez ez eo bet dizoloet Amerika arak Kristof Kolomb hag ar Vikinged, gant un nebeut martoloded dihenchet ha kaset war-raok gant an aveloù. Gant 80 lestr avat...

Kaou ar Gell

Breiz p. 8

Goude bezañ lennet pennadoù **E Barbezec'h**, **G. Pennad**, **Jill Ewan**, debronet on d'an eno gant ar c'hoant da zispakañ krenn ha kras un nebeut prederadennoù diwar-benn kuden geradur ar brezhoneg.

Dise eo kenveriañ, gwir eo, engav ar brezhoneg gant hini yezhoù all. Emañ, evel a verk **Jill Ewan**, ar c'hembraeg distañ levezon ar saozneg, met leziregezh an saozneg gembret (ha dre vras pleg davet an aezet o deus tud Breizh-Veur) n'eo ket eun abeg a al lenn. E kaver an un darnier (Watch With Ease, embannet e 1974) arroudennoù ar seurt-mañ (p. 2) :

In common with other languages, Welsh has many simple patterns... We have already mentioned the fact that Welsh has borrowed many words from English. Because of this, you will be able to understand a few sentences almost at once. Consider one example : Is there petrol - in the tank ? In Welsh, this would read :

Oes petrol - yn y tanig ? Now, without changing the basic pattern, you could ask many similar questions :

Oes cer - yn y garig ? Oes sigarets - yn y box ? Oes tran - yn y stasion ? etc.

Jill Ewan a skriv ivez diwar-benn implij «Radur» ha «Rundfunks» a Bro-Alamagn :

GERIOU NEVEZ HA DAZONT AR BREZHONEG

«Adalek ma kemeñse ar vistr-skol eno ar boaz d'ober pep tro gant «Rundfunks» nemeñse, pa gomzet ouzha ur vugale, diwar eo, e vefe didrouzhañ-keñ neuz dazont ur ger evel hemañ war-leur ar geradur-se almanek peogwir ez eo ken ber, ken aez vev da zispakañ...» D'arv eo ? Alamagn o deus klasket «pad» pell-skizhañ ar gerioù estren. Ha ma vefe «Radur» hasontoc'h d'ar skouarned gemañ egi «Rundfunks» ? Dise eo «wechod» dezennañ abegoù den arver ur ger...

A-hand-all, ez eus en ur yezh ivez diwar gant eskernnoù distal estren. Dre vras, e c'heller merzout : rannyezhioù, yezh kuzh, lennegzh polak, lennegzh euzhaz, yezhoù skiantel. Ouzhpenn eo implij ur ger ledanoc'h pe staozh heñvel ar marevezh : krouet eo bet «marketing» ha «cash-flow» gant armerzhourien amerikan ; arver anezho a zeu da vezal ledanoc'h ha-danah e broioù ar C'hornog ; en almaneg, e galleg, e spagnoleg, heñvel betek bet troet ar gerioù gant douaroù ar gevredigezh saoz-amerikan. «Ordinateur», dianav 30 bloaz zo e galleg, e zo menezet berdeiz e lesoennnoù hag e kendivizoù boutin. E c'heller empennañ e vo war-c'hoziñ da skour implijet «sitoma» pe «sitakerna» arveret heñvel en oberennnoù skrivet e «brezhoneg skiantel». Kavomp spi ma chomo breizhat : enaduruzh, yezhaduruzh, troiuz-lavar e lennegzh polak ha lennegzh uhel en dazont. Emañ ar pep pouezañ eno. Rak an adyezhoù skiantel e vo gwisk ar gerioù breizhat matizez met o stes den, ar menodizeoù a vo hep mar steredizeoù ha distaget krenn d'ouzh llin yezh hon tadou ! Tamm-ha-tamm, e teuo war wel ur seurt «konek», ul lavar hanter-heñgounet hag hanter-gelvezet a hanter-heñvel ozh ar galleg pe ar saozneg komzet hiziv.



Pa oa Breizh bre al labourer-douar...

KEMENNADURIOU

En em vodet eo tud **Emglev an Tiegezhioù** hag **Emglev Kristianion - Breizh** da zerc'hel dezhoù-studi ha didu eus ar sadoù 5 betek ar gwerer 11 a ve Gouere e 11 Parrez Kistind. War-dro 25 a dud o deus kement perzh a-zevi ar c'hamp hag un nebeut emsevelerion a zo deuet d'ober ur veldenn dezho.

Eurvezhoù studi a zo bet d'ouzh ar mizenn diwar-benn «Gwerel» an tatra. Gouennet ez eus bet un nebeut kentelioù yezhadur dez derouerion. Ur gaozeadenn a zo bet renet gant person ar barrez a-zivout ar fec'h hag ar vuhet gisten.

Perzh o deus kement lod eus an dalc'hidi en ofiserion ar Su hag ar pennez e gweret gant tud eus ar vro. Beadennoù a zo bet graet war an aod ha war ar maez. Pijus ez eo bet bezañ degemeret en abati Kergouarn e-lec'h ma'z eus bet gwaet d'ar berzhioù ur gaozeadenn yezhadur gant unan eus ar vevet'h.

Emglev an Tiegezhioù, 30 leurgar al Lisou, 35000 Roazon.
Emglev Kristianion Breizh, Prizbital, 56310 Kistind

Ul levr-kegin e brezhoneg

Setu meur a vloavezh bremañ ma vez kavet er gelaouenn **Bar-Heol** pennadoù diwar-benn an doare da ober kegin.

Soaz an TIEG, hag a savas kalzik anezho, a zo bet c'hoant gant dastum anezho en ul levr gant da vout. Daout eo er-maez, evel euzadenn da vevren 85 ar gelaouenn. Anezhañ ul levr koant pevar-ugent pajenn, ment 21 dre 13,5 cm, skeudennet, e kaver emañ an doare da brientin 135 meuz, en o zouez meur a hini bet embannet gwechall er c'helaouennnoù brezhonek. Evit skour lakast ar boued da ziskenn, ez eus bet lakast lavarenoù lur, o reñt da anout doare-gwelout ar Vretoned evit ar pezh a veur a bevañ.

Bec' e c'heller kaout al levr-se dre ar post en ur gas 15 lur (12,50 lur evit ar goumananterioù).
Reve Bar-Heol, 22300 LANNION
C.C.P. 245-463 Rennes

Gant evezh bras eo bet lennet **an diskleradur a-barzh Kuzul sevenadur Kendalc'h** a zo bet sinet gant **Tugdual Kalvez** hag embannet **a-barzh Breizh**, niv. 202.

Diskleradur a ra Kuzul ar Brezhoneg e chom a-du evit kaout divizeoù a-benn ober emglev diwar-benn doare skirvañ.

Kuzul a zo gant zik. **Kuzul ar Brezhoneg** o welout ez eus tud a glask mout ouzha an emglev da zont ; gouenn a ra **Kuzul ar Brezhoneg** digant a zik d'erc'hel da implijout an doare-skirvañ unvan, ken na vo bet echu gant labourioù komision an doare-skirvañ ; ha ken na vo bet lakast d'ar an holl a zo a-barzh an emsav sevenadur d'arv evit an emglev kinniget gant ar c'horision.

Breiz p. 9

SKINGOMZ HA SKINWEL

Setu amañ un liher hon eus kaset an 10 a viz Gouere d'an Ab. Gwirvaev, rener ar Skingomz hag ar Skinwel rannvroel :

Aotrou Rener,
Sevel a reomp e-grenn e-ano ar menad da lerc'h ar c'hadennoù skingomz ha skinwel e brezhoneg e-pad ur miz hanter.

Kredin a reomp e vefe posupl-tre kavout e Roazhon pe e Brest, studien brezhoneg e gont gant plijadur dirak ar melennoù impit evit-se e-pad o vakatioù. Spi hon eus, Aotrou Rener, e lakat hon miz da delvezout hag ho truparekaat a reomp en ar-gec'h.

N'eo ket sur tamm ebet e vo respontet d'al liher-se, ha ma vez, e vo moarvat evit nac'h krenn hor goullenn. Koulskoude, n'eus abeg ebet da baouez gant ar c'hadennoù brezhoneg pe o deus an dud (ar re a gemer vakatioù da vitanell) ar muiañ amzer vak.

UN ADEMBANNADUR

Emañ Skingomz ha Skinwel o paouez lakat adkoulas ur romantig ar Grenn Amzer eus rummad ar roue Arzur hag an Dael Grenn, aozet gant *Roparz Hemon* hag embannet un toulad bloavezhioù 'zo gant embannet un toulad bloavezhioù 'zo gant *Al Liamm*. O truparekaat a reomp e-greiz kalon evit o madelezh da aotren ac'hanomp da werzhañ al levrig-se evit klask gounid un 20 % pe vo kemeret 10 d'an nebeutañ war un dro. Skrivañ e-pad ar vakatioù da Skingomz ha Skinwel
Ar Aotrou Rener ar C'hastell Meur 22820 Plougouessant

Tu a zo da ziazesañ ar goullenn-mañ war zoareoù ober stadoù all Europa.

Aet eo nevez 'zo, hor c'henvroed *Yves Allainmat*, Kannad ar Mor-Bihan hag ezel Kengor an Emzivad broadel e Paris, da Venezia e Bro-Italia da c'houzout penaos e oa kont gant aozadurioù al lu eno.

Danevellet eo bet e droid ensell war ar gelaouenn «*Le Rappel du Morbihan*» (13-2-75).

Savet eo bet rejmant Venezia gant paotred ar c'horn-bro. Asoc'h a-se ar vuhez evit kement-hini.

Torr drastus ebet en o doareoù bevañ hag en o darempredoù permediek hag an deskamant bet gonezet ganto war an dachenn o talvezout dezho war ebeñ.

Da lakat anst perzhioù ha disoc'hoù mat ur seurt aozadur netra gwelloc'h eget doareoù laouen ar soudarded ma kejas *Yves Allainmat* ganto.

IMBOURC'H Kelaoenn a studi

Deuet eo ar maez niverenn 67-68-69, Gouere-Eost-Gwengolo 1975 ar gelaouenn Imbourc'h, 230 pajennad a ya d'ober an niverenn-mañ hag a zo gouestlet da oberenn Jil Ewan «*En donvor da Vreizha a bled gant kudennoù ar rizevangevreadou-vezhañ (féderalisme intégral)*».

Abaoe m'eo bet savet e miz Genver 1975 he deus ar gelaouenn-mañ embannet un toulad skridoù. En o zouez e c'heller menegiñ :

- **Istor an Emsav** e teir levrenn. Ne chom da brenañ nemet al levrennoù 2 et 3 a re war-dro ar prantad 1898-1918.

- **Istor hol lennegezh**. Skol Gwalarn, Ediv levrenn.

- **Geriadur armezhañ** ha kevredigezh. Diviet eo an embannadenn-mañ.

- En donvor da Vreizh gant Jil Ewan, studiennad a bolitikezh.

E fin ar bloaz-mañ e vo embannet «*Deizlevr* Youenn Troadec, e Perou hag ivez kendalc'h istor an Emsav a bled gant ar prantad 1918-1944.

Derivez ar gelaouenn-mañ ez eo kudennoù ar politikezh hag ar gevredigezh e Breizh : douz ur sav-ocent broadelour ha kristen e pled ar gelaouenn gant ar c'hudennoù-se.

Skridadur eo Imbourc'h e brezhoneg penn-da-benn. Bep miz e vez embannet 50 pajennad bennak gant, da lavarout eo, 600 pajennad bennak en ur bloavezh.

Koumanant-bloaz : 35 lur. De gas da Y. OLLIVIER 1 534 25 Roazhon.

Ar Pesk Burzhudus

Gwechall-gozh e oa e Bro-Gernev, ar manac'h o vevañ e-unan-penn e koad Nevet. Savet en doa e locheñn e-kichen ur feunteun. Kas a rae e amzer o pedir evit ar Vretoned. Ken e tisojfe labourat evit kaout boued da zebriñ.

An Aotrou Doue avat, a soñje evitañ, ha seu penaos. Un deiz ma oa naon du gant ar manac'h, e savas ur pesk war c'horr ar dour er feunteun, hag e tiffrete hag e lamme evel o'en defe goullennet mont er bellig.

Ar manac'h a dosta, a stou hag, hep poan, e kemer al loen en e zaouarn hag e lavar : «*Peskig koad, peskig laouen, da drugarekaat a ran evit ar plijadur am eus o sellout ouzha da ebatoù. Met kement a naon am eus ma rankan debriñ ac'hanout*».

Hag ar pesk neuze da heñvel e lost hag e angelloù ken mibin ma hafvale bezañ laouen da reñ e vuhez evit mazañ an den Doue. Hag hermañ tapout ur gontell ha troc'hañ un tamm kig hir e kostezenn ar pesk evit teurel anezhañ er bellig.

Hogen, setu ar pesk gloazet ha munturiet o techout a-dre daouarn ar manac'h hag o splijadur er feunteun. An devezh war-lerc'h, e sav naon adarre ar manac'h. Ha burzhudus tra, setu ar pesk o tont war c'horr ar dour hag o tiffrete hag o lammat par ma c'hell, evel en denc'hent, ken e c'hell ar manac'h tapout anezhañ.

En dro-mañ, avat e kompren an den santel eo bet kaset al loen dezhañ gant an Aotrou Doue evit e vigañ benediz rak kresket eo bet ar c'hig en-dro war gelañ ar pesk burzhudus.

Ha setu penaos e vevas Sant Kaurintin e Koad Nevet a-raok bezañ arvet da eskob Kemper war c'houllenn ar roue Gradlon.

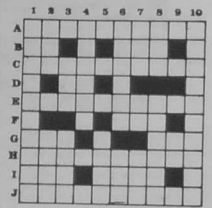
GERIOU-KROAZ

A-hed

A-An oll livioù a weler enni. B-Artikl. War ar parkerier diouz ar mintin, a-wechoù e-pad ar goaf, D-Bier eo warnañ sur goude ar re-mañ. D-Homañ a voe troet en onner. E-Ma'z int nuz, ez eo skuit-divi ar hezeg. F-Evel ar peak en dou. G-Amor. Hanter an devez, e Kembe. H-Prez da veza lakat dindan eost. I-Eur seurt bier e Bro-Saoz. Eur skouarn o-deus ha bouz arint. J-En desped d'o ano, e vefe diez ober stamm ganto.

A-dreuz

1-Abaoe krizenn ar petrol ez a kalz gorrekoh. 2-Menez e Kreiz-Breiz. Kement-mañ a reer evid ar hafe beb mintin peurlies. 3-Doue e Milan. Da heñvel an ober 4-Emañ e Bro-Leon. 5-Neh. 6-Karbenñ an Armeni. Klevet e Bro-Spagn. 7-Gourel pe gwregel. N'eo ket te. Setu. 8-War gribenn ar gwagennoù. Drouglaz. 9-Goude Nomenno 10-Manat nevez etre Kiel ha Hambourg.



AMAN HAG AHONT

Komz a ra meur a yezh... nemet e yezh dezhañ ! Gouzout a rit e vez embannet levrioù «*Asteriks ar Gallia*» en euskareg, galianeg, islandeg, katalaneg, ouzhpenn yezhoù all evel just ? Albomou «*Tintin ha Milou*» a c'heller lenn anezho en euskareg hag e katalaneg. Koulskoude, n'eus nemet ur pemp kant mil bennak a dud gouest da gomz euskareg (ar re a oar lenn n'int ket stank, sur a-walc'h) ha nemet daou c'hant mil Islandad. Peadra da vezañ souezhet ! Gouzout a ouzomp ervat e vez graet patromoù ar «*Français moyens*» gant Asteriks hag Obeliks, met Galianed int, soñset. Hag e pelec'h e-mañ o chom an doou babar-se ? E-barzh ur gêriadenn war an aod, en Armorika... Pegouez e vo troet levrioù Goscinnny hag Uderzo en ur yezh keltiek, ar brezhoneg da skouer ?

Breiz p. 10



La C.D.K. communique

CONCOURS DE DANSES A GUINGAMP

Il y avait naguère une tradition du pardon de la Saint-Loup et c'est au retour de ce pardon que les Guingampais avaient pris l'habitude, devenue, elle aussi, traditionnelle, d'une danse appelée *derobée*, à la fois agrément, marche, mais ayant en plus un caractère social évident pour les jeunes gens. Cependant, la danse en question, comme les autres danses de Bretagne, n'était pas conçue pour le spectacle, tel qu'il est connu aujourd'hui. La *derobée* avait ses acteurs qui faisaient eux-mêmes leur spectacle et en étaient leurs propres spectateurs. Aucun «*cinéma*» dans tout cela. N'était-ce pas tout simplement La Fête, dont on essaye actuellement, un peu partout, d'en définir le contenu ?

En 1975, il faut parler au passé des pardons en Bretagne : l'automobile les a fait disparaître. L'aurore aussi chasse la nuit, mais celle-ci revient ! A Guingamp, comme ailleurs, le public, très nombreux, ne demande qu'à être spectateur et, chose inconnue autrefois, accepte de payer son entrée. On paie même 8 ou 10 francs pour assister bêtement, en quelque lieu, à un simulacre de battage à l'antan. La passivité de ce public est actuellement complète.

Dans ce contexte, qui faut-il encourager, quelles initiatives sont

dignes d'être développées ? En fait, les données sont faussées dès le départ par ce public de vacanciers «*passer des vacances tranquilles, nous ferons le reste*» mais, et on y pense peu, nos compatriotes se sont dispersés eux aussi, profitant de l'été pour courir un peu partout.

Mais, il y a les jeunes gens des cercles celtiques et des bagadoù. Ce sont, objectivement, les *trouble-fêtes* de ces vacances tranquilles ! Les ordinateurs de notre société moderne n'ont pas prévu de telles bizarreries. Et il y a pire, ils s'obstinent, en supportant mille difficultés, à apprendre la Bretagne. Nos danses, nos musiques, nos sports nous appartiennent. Mieux, nous nous y reconnaissons. Et le Comité des fêtes de Guingamp a ceci de particulier, qu'il a permis de voir s'exprimer deux facettes de nos danses et musiques :

- En matinée : les danses traditionnelles.
- En après-midi : des essais, des recherches, vers le spectacle, avec nos danses comme support.

Et le tout présenté par des groupes de qualité, lesquels ont accepté et voulu travailler suivant leurs possibilités pour parvenir à ces niveaux toujours corrects à Guingamp.

Beaucoup de gens assistent, en été surtout, aux danses de nos cercles celtiques. Combien d'entre eux essaient de *voir plus loin*, et, parmi ceux-ci, combien de journalistes, gens curieux par nature pour tant, font l'effort pour comprendre et

interpréter l'événement ? Dans ce domaine, l'information ne passe pas. Pourquoi ce blocage ? Doit-on affirmer que, là aussi, les jeux sont faussés dès le départ ?

Si vous me dites que les traditions sont mortes en Bretagne, vous n'avez fait qu'enfoncer une porte ouverte depuis longtemps. Mais la vie ne s'arrête pas.

Et puisque la porte est grande ouverte, entrez donc dans la Bretagne de 1975 : nous y travaillons nombreux, à l'échelle humaine.

Alain Le Noac'h

RESULTATS DES CONCOURS DE DANSES GUINGAMP

Nous donnons ci-dessous les lauréats de ce concours. Les commentaires paraîtront le mois prochain.

DANSES PALUDIÈRES

1° Port-Louis

2° Nevezadur

SUITE SCENIQUE

1° Saint-Brieuc

2° ex aequo. Nevezadur et Fontainebleau

DANSES TRADITIONNELLES

1° catégorie

1° Nevezadur

2° Saint-Brieuc

DANSES TRADITIONNELLES

2° catégorie

1° ex aequo. Crach et Fleherel

TABLE RONDE DES CHERCHEURS DE HAUTE-BRETAGNE A TI-KENDALC'H les 4 et 5 octobre

Sur l'initiative de la C.D.K., une Table Ronde, réunissant les chercheurs de danses de Haute-Bretagne, qui ont bien voulu répondre à l'invitation, aura lieu lors du week-end du 4 et 5 octobre, à Ti-Kendalc'h. La but de cette rencontre est de confronter des recherches éparées, d'en dégager une synthèse et d'ébaucher une carte des danses de Haute-Bretagne.

A cet important colloque, sont invités les moniteurs titulaires du diplôme Kendalc'h, qui devront s'inscrire avant le 27 septembre à :

Jean GUEHO, le Bourg du Tredion

56250 ELVEN

En utilisant la fiche d'inscription qu'ils ont reçue.

Un compte-rendu des débats paraîtra dans Breiz.

Librairie Bretonne

G. GIRAUDON

LIVRES NEUFS

ET ANCIENS

Spécialité : OUVRAGES

EN LANGUE BRETONNE

30, Rue de Kerampont, 30

(Route de Marz) - Tél. 35.04.90

22300 LANNION

Breiz p. 11

DECLARATION COMMUNE DES MOUVEMENTS CULTURELS BRETONS

Les mouvements «Emgleo Breizh», «Kuzul ar Brezoneg», «Skol ar Brezhoneg», qui regroupent la quasi-totalité de Fédérations, d'associations locales communiquent une déclaration dont nous donnons la substance du texte.

Voici de nombreuses années que les Bretons de toutes tendances demandent au gouvernement français qu'il soit tenu compte de leur droit à faire valoir leur langue et leur culture dans l'Education, l'Information et la vie publique, ainsi que de leur droit d'assurer eux-mêmes la gestion de leurs affaires en ces domaines, ou tout au moins d'y participer.

Ce faisant, ils ne lui demandent que de suivre les principes et les pratiques de l'Education dans la plupart des autres pays européens et de se conformer aux prescriptions d'une série de Conventions et de Déclarations internationales auxquelles il a adhéré.

Les appels, pétitions, protestations et manifestations de toutes sortes, les vœux des Assemblées élues, les propositions de loi sans cesse renouvelées des parlementaires ne se comptent plus, en vue d'obtenir pour la langue bretonne la place normale qui lui revient dans l'enseignement et dans les diverses activités culturelles, à la radio et à la télévision, dans les différentes circonstances de la vie officielle.

En vingt ans, c'est seulement à trois reprises - en 1951, 1970 et 1971 - que le Ministère de l'Education a dû accorder, telles des aumônes, quelques dispositions très limitées concernant l'enseignement des langues dites «locales» ou «régionales». Encore, la portée de ces dispositions se trouvait-elle ensuite considérablement réduite dans leur application. Si bien qu'au total, seuls subsistent quelques dizaines de cours de breton, fonctionnant généralement dans des conditions précaires, alors que des milliers et des milliers de jeunes attendent de bénéficier d'une étude suivie de la langue de leur pays.

De même, dans le domaine de la radio et de la télévision, où les réalisations se réduisent toujours à quelques émissions qui ne disposent que de moyens ridicules en crédits et en personnel.

Enfin, l'insignifiante «réforme» régionale entrée en vigueur en 1974 ne reconnaît aucun pouvoir, aucun droit de regard sur le contenu et la gestion de l'Enseignement et des mass media, à une Région de Bretagne par ailleurs amputée du cinquième de son territoire.

Un tel état des choses, qui est gravement préjudiciable au progrès culturel et social de toute une population, constitue une agression permanente contre la personnalité bretonne et fait peser une lourde menace sur des valeurs irremplaçables. Il représente en outre une violation caractérisée des engagements auxquels le gouvernement français a souscrit au plan international quant au respect aux Droits de l'Homme et des minorités ethniques et linguistiques.

Au cours de ces derniers mois, les chances d'une évolution de la situation ont paru un moment se dessiner, à la suite de propos tenus au Sénat par le Ministre de l'éducation. Cependant, aucune des mesures mentionnées par M. HABY n'a été effectivement décidée à ce jour en vue d'entrer en application à la rentrée de septembre 1975.

Nous voici à la mi-juillet et la rentrée scolaire risque fort de se faire dans quelques semaines sans que les mesures immédiates réclamées par tous en Bretagne aient été enfin décidées. Une nouvelle année va encore être perdue pour un véritable développement de l'enseignement du breton... et on pourra recommencer à parler d'enquêtes préalables, d'expériences à entreprendre, de projets à l'étude, etc...

Comment donc l'irritation ou la colère ne se manifesteraient-elles pas parmi les enseignants, les jeunes et tous les Bretons devant le comportement des autorités ?

Personne en Bretagne ne saurait se satisfaire de paroles fallacieuses succédant aux refus de répondre et au mépris d'antan.

Assez d'enquêtes interminables et mal conduites comme celle de M. BRUCH ! Assez de «rapports» bourrés d'erreurs flagrantes; comme celui du Préfet PHILIP ! Assez de propos trompeurs comme ceux de M. CHIRAC faisant croire à des journalistes étrangers que les «mesures nécessaires» ont été prises, depuis dix ans, par l'Etat en faveur des langues «locales» ! Assez de promesses comme celles de M. HABY, qu'on ne se soucie pas de réaliser !...

Pour ce qui est de l'ouverture de nos écoles à la langue et à la culture bretonnes, d'un accroissement de la place du breton dans les media, de son utilisation dans la vie publique - nous, représentants des Mouvements Culturels Bretons, interprètes du sentiment général en Bretagne, sommes résolus à ne pas attendre plus longtemps.

Nous exigeons que soit préparé et mis en place d'ici un an un statut moderne et complet, fixant la place minimale à attribuer à notre langue et à notre culture dans les domaines de l'Education, de l'Information et de la vie officielle - statut valant pour l'ensemble des «minorités» linguistiques de l'Hexagone (plus du quart des citoyens français !).

Si les changements demandés n'interviennent pas dans les délais réclamés, nos mouvements entameront une campagne nouvelle, aussi tenace qu'il le faudra, en Bretagne et hors de Bretagne, pour faire connaître partout dans le monde l'attitude rétrograde de l'Etat français, cherchant aujourd'hui comme hier à étouffer des valeurs qu'il est chargé, aux yeux du monde, de développer.

Une plainte sera adressée à la Commission Européenne des Droits de l'Homme, faisant état de la violation par la France de la Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales. Une Association internationale soutien aux droits du peuple breton sera créée et des délégations de pays étrangers seront invitées à venir vérifier de visu la réalité de nos accusations.

Les Mouvements culturels soussignés exigent que le gouvernement français renonce à sa politique antibretonne, qu'il se conforme aux principes universellement reconnus et qu'il mette tout en œuvre pour réparer les immenses dommages infligés au peuple breton par l'action répressive qu'il a menée contre sa langue et sa culture.

A Brest, le 18 Juillet 1975
EMGLEO BREIZ - KUZUL AR BREZHONEG - SKOL AR
EMSAV -

Breiz p. 12

Les déclarations, les proclamations, se suivent devant la force d'inertie des pouvoirs publics, aux revendications justifiées du Mouvement culturel breton en particulier et des Bretons en général. Faudra-t-il des manifestations plus vives ou plus violentes comme en Corse pour arriver aux mêmes résultats que les Corse.

Nous recevons une autre proclamation que nous insérons ci-dessous.

PROCLAMATION

CONSIDERANT

- que la Bretagne et le peuple breton ne peuvent être valablement représentés par des hommes, partis ou groupements, soumis de fait ou intégrés à l'Etat français qui mène à une politique d'ethnocide par le jeu de son système centralisateur et colonisateur.
- que les élus et les notables issus de ce système, dépourvus de pouvoirs véritables du fait même de la nature de leurs mandats, ne peuvent être dépositaires de la légitimité bretonne.
- que cette légitimité, aux termes du droit des gens, ne peut appartenir, au sein d'une nation, d'une communauté populaire ou d'un groupe ethnique et linguistique ayant un droit naturel à l'autodétermination qu'à ceux qui désirent la survie de ce groupe, son épanouissement, son développement et sa libération par la revendication du droit à l'autodétermination.

NOUS

- qui sommes des patriotes bretons de toutes les tendances politiques, sociales et confessionnelles,
- qui, par la diversité de notre recrutement, représentons les forces bretonnes travaillant à la libération politique, économique, sociale et culturelle de la Bretagne et du peuple breton,
- qui sommes provisoirement contraints de rester anonymes en raison de nos engagements actuels sur les plans politiques, administratifs, sociaux et culturels.

DECLARONS

- nous constituer et nous unir en un CONSEIL NATIONAL DE BRETAGNE, porte-parole de cette légitimité bretonne foulée aux pieds depuis la disparition par la contrainte des assemblées représentatives propres au peuple breton et des corps constitués organes de sa souveraineté nationale, et dépositaires de la légitimité bretonne jusqu'à ce que la nation et le peuple breton rassemblés, délibérés et libérés du système qui les tient aujourd'hui en sujétion, soient en état de s'asseoir.
- concevoir notre rôle et notre action comme tendant, moins à faire reconnaître par le pouvoir centraliste de Paris les droits historiques du peuple breton (aussi légitimes et incontestables soient-ils) qu'à travailler par tous les moyens à notre disposition à la mise en place d'un pouvoir breton effectif, seul capable de créer les conditions de liberté, d'indépendance et d'autonomie de gestion permettant le développement harmonieux de la communauté bretonne et son insertion à part entière dans l'Europe d'aujourd'hui et le monde de demain.

- nous proposer de faire connaître à l'opinion bretonne chaque fois que nous réaffirmerons nécessairement notre position sur les problèmes concrets qui affectent ou peuvent affecter les intérêts, le développement, le bien-être et l'avenir de la communauté bretonne.

Comité Culturel Breton (Ar Brezhoneg war-raok)

A l'issue du débat que le Comité Culturel Breton (Ar Brezhoneg war-raok) a organisé autour de la revue *Evit ar Brezhoneg*, le 15 juin 1975, à Saint-Germain-en-Laye, les participants, pour la plupart immigrés dans la région parisienne, demandent que ce fait soit pris en considération et que leur spécificité bretonne leur soit reconnue, notamment sur le plan linguistique.

Que les émissions de radio en langue bretonne soient audibles à Paris.

Que soit créé un cycle d'émissions en langue bretonne à partir de Paris, comme il en existe en russe, grec, polonais, anglais, espagnol, portugais, slovaque, serbo-croate, slovène, macédonien, roumain, tchèque, hongrois, yiddish, arabe, allemand.

Que des temps de télévision scolaire soient prévus pour l'apprentissage ou l'amélioration du breton.

Que l'enseignement du breton soit inclus dans les cours de formation permanente.

Que dans l'enseignement supérieur, secondaire, primaire, maternel, la possibilité soit donnée aux immigrés et à leurs enfants de se parfaire dans leur langue.

PROCLAMONS EN CONSEQUENCE LE DROIT INALIENABLE DU PEUPLE BRETON.

- à se gouverner librement et à redevenir maître de son destin dans les formes, les principes, et l'organisation qu'il sera appelé à choisir lui-même,
- à la propriété exclusive de son sol, de son sous-sol, de son plateau continental et de tous ses gisements, de ses rivages et de la mer qui les borde,
- à la répartition à son profit exclusif des ressources, des richesses et des produits nés de leur mise en valeur autant que du travail de ses hommes et de ses femmes à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent,
- à la réunification territoriale dans le cadre de son territoire historique,
- à l'élection au suffrage universel direct, dans le cadre de ce territoire d'assemblées représentatives et d'un gouvernement, dépositaires et garants de la souveraineté bretonne, conformément à l'évolution mondiale la plus récente de l'organisation des pouvoirs,
- à la construction d'une société bretonne moderne et ouverte, à démocratie directe et communautaire conforme à ses traditions politiques, juridiques, et sociales,
- à l'autonomie de gestion et à la participation la plus large possible dans tous les domaines de la politique, de l'économie, de la culture et de l'administration,
- au maintien et au respect de sa langue, de sa civilisation et de ses valeurs culturelles et spirituelles.

NOUS, CONSEIL NATIONAL DE BRETAGNE, DEPOSITAIRE DE LA LEGITIMITE BRETONNE. REJETONS EN CONSEQUENCE TOUTES LES DOMINATIONES EXTERIEURES QUELLES QU'ELLES SOIENT.

Domination politique : celle de l'Etat centraliste, jacobin et archaïque, d'essence impérialiste et coloniale, de ses agents d'exécution, de son armée, de sa police et de leurs collaborateurs ou complices.

Domination économique : celle du capitalisme hexagonal qui dispose à son gré de nos hommes et de nos richesses, celle du capitalisme apatride et des sociétés multinationales qui aggravent encore l'exploitation du premier.

Domination sociale : celle des classes et catégories sociales organisées au sein des structures de domination de l'Etat parisien, celle des technocrates serviteurs de la société centraliste dite libérale autant que de la société capitaliste d'Etat improprement appelée socialiste.

Domination culturelle : celle d'un système étranger d'éducation, de pensée et de culture, lié aux structures impérialistes et assimilatrices de l'Etat dominant.

APPELONS EN CONSEQUENCE TOUT LE PEUPLE BRETON

- à s'unir dans le combat nécessaire de libération nationale
- à apporter son appui aux luttes de libération sociales et culturelles déjà engagées
- à organiser des campagnes de résistance passive et de non-violence active dirigées contre les appareils de domination de l'Etat centraliste et de ses allies.
- à soutenir tout combat politico-militaire de libération de la Bretagne
- à ne pas cesser le combat de résistance et de libération politique, économique, sociale et culturelle que lorsque seront pleinement atteints les objectifs que nous avons définis ci-dessus.

Fait en Bretagne en Juillet 1975.

Pour le Conseil National de Bretagne : ar Menn.

Résolution approuvée à l'unanimité par l'assemblée et signée par les représentants des organisations ou partis suivants :

Sections parisiennes de l'U.D.B.
Le Klan de Paris de Stourm-Breizh
Strollad ar Vro
Les 5 Fédérations bretonnes du P.S.
Ar Falt
Emgleo Breizh
Entente culturelle bretonne (Paris)

**HEP BREZONEG
BREIZ EBED !**

Y. V. PERROT

Breiz p. 13

BEGOT et Fils S.A.



75 Route de Bréz
QUIMPER
TEL. 95-09-33
PNEUS toutes marques
Laboratoire d'analyse
Pâtisseries - Boulangerie
Maison de la Femme

Lettre de Savoie

Lettre d'un SAVOYARD à un
syndic de COMMUNE
à Un DIRECTEUR d'ECOLE... etc...
sur terre de SAVOIE.

Nous Indigènes de SAVOIE, nous
remarquons qu'à l'occasion des fêtes
françaises vous pavisez UNIQUE-
MENT avec le drapeau français.

Or, nous sommes en SAVOIE -
TERRE CONQUISE.

En 1860, les Français se sont engagés
à respecter nos US et COUTUMES.

Pourquoi abandonnez-vous ce droit
inscrit ???

Ne remarquez-vous pas que les
SYNDICS des grandes villes de
SAVOIE sont fiers du pavoisement
aux couleurs SAVOYARDES...

Le DRAPEAU SAVOYARD a SEPT
SIECLES de présence. Depuis 1253 -
Ce fut le Comte PIERRE II de
SAVOIE, dit «Le Petit Charlemagne»
qui le destina - Il était le neveu du Roi
d'Angleterre.

Il est navrant de voir, parfois, dans
nos communes des rues ou places
nommées : Henri IV - François 1er,
etc... ou de rencontrer des im-
menses baptêmes : Richelieu -
Mazarin - noms pour nous
savoyards qui sont aussi agréables
que ceux de Adolf... Hermann... von
Papen.

On aimerait tellement mieux une
Place «PRINCE EUGENE de SAVOIE»
ou Gde place des ALLOBROGES, ou
Gde Place des CEUTRONS, ou Gde
Place des MEDULLES, ou Gde Place
des SALASSES, ou Avenue du
BUGBY, ou Avenue du VALROMEY,
ou Avenue du PAYS de GEX, etc...

FUTURS ANIMATEURS

Dans le N° 202 de Breiz, nous avons
attiré l'attention des jeunes sur l'utilité qu'il
y aurait, pour beaucoup de jeunes inquiets
sur leur avenir, de se préparer à la fonction
d'animateur culturel.

Cette profession prend de plus en plus
d'extension et nous l'avons dit maintes fois,
les jeunes qui sont membres des groupes de
Kendalc'h ou d'autres associations cultu-
relles bretonnes, sont aussi qualifiés et aussi
motivés pour animer ou diriger les
équipements culturels qui se développent
partout, que les animateurs parachutés
d'autres régions.

Nous avons donné le début de la notice
de renseignements concernant la
C.A.P.A.S.E. Les jeunes intéressés par cette
question liront avec intérêt la fin de la notice
ci-dessous.

Pour renseignements complémentaires
s'adresser à la Jeunesse et les Sports de
son département.

3- L'expérience pratique

Chaque candidat doit effectuer une
expérience pratique d'une durée de neuf mois
au moins. Elle peut avoir un caractère global
l'animation d'une maison de jeunes ou d'un
foyer par exemple ou spécialisée (l'animation
d'un club de danse par exemple).

L'expérience pratique peut commencer
quand le candidat a acquis quatre unités de
valeur dont 3 choisies parmi les 6 stages dont
les sujets sont imposés.

Au cours de son expérience pratique le
candidat est tenu d'acquies 4 unités de valeur
correspondant aux qualifications suivantes :

- savoir faire du candidat
- connaissance de l'environnement, des
besoins et des aspirations de la popula-
tion concernée
- effort de recherche et de documen-
tation
- connaissance critique d'un équipement
socio-éducatif (conception - architecture
animation - gestion et fonctionnement)

Pendant son expérience pratique le
candidat est suivi par un conseiller
désigné par la C.O.R.E.P.S.E.

4- Les épreuves d'évaluation

Elles sont au nombre de 7, toutes obliga-
toires, chacune donnant lieu à une unité de
valeur.

a) - un contrôle de connaissances par un
questionnaire
Le contrôle écrit porte sur une liste de
connaissances.
Il comprend un questionnaire et une
étude sur un document ayant trait
à des techniques d'administration et de
gestion.

b) - Une épreuve écrite culturelle suivie d'un
entretien
L'épreuve écrite a pour objet de vérifier une
voie de spécialisation et la qualité de l'ex-
pression écrite. L'entretien de vérifier l'ouverture
d'esprit du candidat sur des disciplines
complémentaires. Cette épreuve est à option.
Les options suivantes peuvent être offertes
entre autres :

- philosophie et droit
- littérature
- histoire et géographie
- droit et sciences économiques
- arts : art dramatique, musique, arts
plastiques
- cinéma
- sciences : mathématiques, physique,
sciences naturelles
- technologie.

Le candidat doit faire connaître à la com-
mission son option un an avant les épreuves.
Lors de celles-ci et pour chaque option, le choix
est laissé au candidat entre deux et parfois trois
sujets.

L'un ayant le caractère d'un exercice
(par exemple, en littérature : une explica-
tion de texte, en économie : une étude
de cas, en arts plastiques : l'explication
d'une œuvre).

L'autre plus général et se rapprochant de
la dissertation (par exemple, en arts
plastiques : un sujet d'esthétique, en
mathématiques : un sujet de logique)

Les candidats qui possèdent des titres
publics ou privés dont la liste sera établie,
notamment des titres universitaires, pourront
être dispensés de cette épreuve culturelle.
L'unité de valeur correspondante leur sera
attribuée sur la vu des photocopies de ces
titres.

- c) - Un entretien à partir d'un événement
d'actualité.
- d) - Une épreuve d'animation culturelle ou
socio-éducative.
- e) - Un rapport écrit du candidat sur sa
formation.
- f) - Un entretien avec la Commission à partir
de ce rapport.
- g) - La présentation d'un compte-rendu écrit
et détaillé de l'expérience pratique.

Les épreuves proprement dites de la
C.A.P.A.S.E. sont accompagnées, à chaque
session de fin d'année de formation, d'un
entretien bilan entre le candidat et la
C.O.R.E.P.S.E. Si le candidat est en cours de
formation, cet entretien a pour objet de le
conseiller pour le déroulement ultérieur de sa
formation. Si celui-ci est en fin de cycle, cet
entretien est dit : entretien-bilan définitif.
L'ensemble du cycle de promotion se
déroule normalement sur une période de trois
années. Cette durée peut être réduite à deux
ans pour ceux des candidats dont l'expérience
antérieure le justifierait.

Le candidat qui a acquis une unité de
valeur en conserve la bénéfice pendant une
durée de cinq années.

Un candidat est déclaré admis au
C.A.P.A.S.E. par la C.O.R.E.P.S.E. après
délibération, lorsqu'il a obtenu les 25 unités de
valeur nécessaires.

Mesures transitoires pour les titulaires des
1ère et 2ème parties du D.E.C.E.P. et
mesures particulières pour les titulaires du
D.U.T. - Carrières Sociales :

1) Titulaires du D.E.C.E.P. (1ère et 2ème
parties)
Ils n'ont pas à se présenter au C.A.P.A.S.E.
Le D.E.C.E.P. peut être considéré comme
équivalent.

2) Titulaires du D.E.C.E.P. (1ère partie)
L'équivalence du B.A.S.E. leur est
reconnue.

Ils bénéficient de la dispense des deux
épreuves de la session d'ouverture.
- 11 unités de valeur, dont l'unité de valeur
des épreuves d'évaluation, correspon-
dant au contrôle de connaissances
leur sont attribuées.

3) Titulaires du D.U.T. «Carrières Sociales»
Ils bénéficient de 20 unités de valeur,
mais devront effectuer l'expérience pratique et
présenter auprès de la C.O.R.E.P.S.E. le
compte-rendu détaillé de cette expérience ce
qui leur donnera droit aux 5 dernières unités de
valeur.

Pour vos instruments et fournitures :

- ANCHES, POCHES de CORNEMUSES, etc.
- BINIQUES, PRACTICES

Ecrivez à : **COOPÉRATIVE BREIZ**

9, avenue du Général-de-Gaulle

Grand choix de disques et livres bretons

- Catalogue sur demande.

COOPERATIVE BREIZ

LIVRES

Les mystères de l'Isle
Dumet, d'Emile Letertre
Ed. des Paludiers, 75 pages
Les moyens du bord de
Michel Mohr, Ed. Galli-
mar, 325 pages.....

La Voie Bretonne, d'Olivier
Mordrel, Ed. Nature et
Bretagne, 205 pages.....

L'armée de Bretagne, de
Camille Le Mercier d'Er-
m Lib. Perrin, 335 pages.....

Une armée de Chouans, de
C. Le Mercier d'Er (suite
inédite de l'armée de
Bretagne, 425 pages.....

Les Heures de Rohan.
Présentées et commentées
par Milard Meiss et Marcel
Thomas. Reproduction
manuscrit enluminé appar-
tenant à la Bibliothèque
Nationale de Paris. Publié
en 1973.....

L'Art Populaire dans la
décoration, par Fons de
Kort.
Album n°1 : l'inspiration
bretonne (195 motifs).....

Album n°2 : l'arbre et la
fleur (160 motifs).....

Guides des canaux :
- Canal de Nantes à Brest
et le Blavet.....

- Canal Manche-Océan.....
Un cap Hornier autour du
monde, Cdt Aubin, Ed.
France-Empire 315 pages.....

Le Sang Nomade, de
Glenmor, Ed. Ternel
95 pages.....

Ar Prins Bihan, de S.
Euxpéges, Ed. Preder.
95 pages.....

Le Tourisme à La Baule et
en Presqu'île Guéran-
daise, de J.B. Vighetti
Volume 2 120 pages.....

NOUVEAUTES

Gurvan - Les Pâiens, de
Tanguy Malmarche
version française
240 pages.....

35,00

Tanguy Malmarche, de
Mikaela Kerdrhon, témoin
du fantastique breton
140 pages.....

35,00

Contes de Tanguy Malmarche.
- Kou le Corbeau
- Le Monstre de Landou-
zan
- Suzanne Le Prastre
- La Tour de Plomb
175 pages.....

35,00

DISQUES

GWELTAZ (Bonedou Ruz)
Réf. FLD 846 B.....

34,50

MARIPO
Chants du Monde
Réf. LDX 74571 B.....

34,50

KEVRENN BREST ST-
MARC, Vella
Réf. 2230018.....

37,50

BAGAD DE LANN
BIHOUE, Vella
Réf. 2230017 C.....

28,50

SCOTS SONGS AND
MUSIC
Réf. SPR 1001 S.....

41,50

THE CLUTHA
Sots ballads songs and
dance
Réf. 12 TS 242 S.....

41,50

SCOTIA THE CLUTHA
Réf. ZFB 18 S.....

41,50

THE LIFFEY BANKS
Traditional Irish Music
played by Tommy Potts
Réf. CC13 S.....

41,50

FESTIVAL POP CELTIC
avec JSD Band et Planxy
2 disques pour le prix d'1
Réf. 2664 136 B.....

34,50

SKLOF,
Réf. LDY 28041 Y.....

37,50

Gvaan hag an den gwer

L'association «Skinnel ha skingom»
vient de rééditer ce petit livre qui fut publié
en 1943 par AL LIAMM et qui est
maintenant épuisé.

C'est un de ces livres de la matière de
Bretagne que l'on ne connaît pas assez.

Le jour de l'an un chevalier vêtu de vert
se présente à la cour du roi Arthur et lance
un défi aux chevaliers présents. Un seul,
Gvaan relèvera ce défi et il retrouvera son
adversaire un an après, devant la chapelle
verte après beaucoup de péripéties et de
tentations, d'où il sortira vainqueur et
purifié.

Dois-je ajouter que ce livre est écrit en
breton simple et que les élèves qui
apprennent le breton pourront le lire
facilement en faisant connaissance avec un
épisode du cycle des Chevaliers de la table
ronde.

Prix 5 Frs franco - remise 20 % par 10.
Mme Omès 18 bis rue Duguay-Trouin
St-Brieuc - CCP 2031 - 55 - Rennes.

AN TEOGEG

BULLETIN DE DUGELEZ BREIZ

Ce bulletin est toujours très intéressant
à lire. Au sommaire du N° de Juillet on y
trouve un historique et une analyse des
«Amicales et Fédérations» par A. Calvé que
tout jeune Breton devrait lire, de même que
l'article de Hervé Le Menn «Pourquoi,
comment, qui ?».

L'on trouve dans ces articles la genèse
des Cercles Celtiques, l'évolution des
Amicales et Fédérations, tout ce bouillon-
nement des groupes qui n'est pas encore
terminé et qui évolue sans arrêt, et ceci en
quelques pages.

Abonnement 10 F - C.C.P. Dugelez
Breiz 21 521 80 Paris.

L'Amicale des Bretons d'Argenteuil
reprend son activité pour la nouvelle saison
1975/76.

Les cours de danses bretonnes débu-
teront le jeudi 18 Septembre 1975, Maison
de la Jeune Fille, 23 rue de Diane, de 20 h à
22 h.

Les cours de langue bretonne repren-
dront le mardi 16 Septembre 1975, salle
Ambrose Croizat, Centre Social, rue
Defresne Bast, à 20 h 30.

Le banquet de la «Rentrée» aura lieu le
dimanche 12 Octobre 1975, à 12 h 30, Salle
des Fêtes Jean Vilar, à Argenteuil.

Le prix est fixé à 70 Frs.
Inscription au cours de danses, tous les
jeudis, de 20 h à 22 h, auprès de Monsieur
Alan GUILLO.

TI-KENDALC'H BAL BRETON

19 octobre 1975
15 heures

RICHESSE ET MISERE...

suite de la p. 1

de l'Etat (en l'espèce la caisse des Monuments Historiques) d'apporter le moindre centime à l'achat du matériel nécessaire.

J'ai pris, à dessein, ces deux exemples illustrant la grande misère de la Culture Bretonne ; je les connais bien et je sais près de qui, avec quelles prouesses et quels dévouements, des solutions ont pu être trouvées. Mais tant d'autres exemples pourraient cités. Et que dire de l'édition, de l'enseignement, de la recherche, des moyens d'information, notamment des mass-média (télévision, etc.) relatifs à la Culture bretonne ? Le scandale est criant. D'un côté, une valeur extraordinaire de notre Culture, d'un autre côté, une misère scandaleusement anachronique du fait du refus de l'Etat d'accorder le moindre crédit de fonctionnement, alors que tant d'argent est gâché, à Paris, sur le plan culturel.

NECESSITE D'UN FOND CULTUREL BRETON

Certes, le bénévolat pallie cette carence étatique. Mais, est-ce suffisant, à notre époque ? L'argent reste un moyen indispensable. Kendalc'h renouvelle sa suggestion de créer un **fonds culturel breton, au départ, de l'ordre de 2 millions de francs au minimum** (c'est la subvention

annuelle de la seule «Comédie Dramatique de l'Ouest»), alimenté chaque année par un pourcentage automatique du budget régional, le complément étant assuré par les municipalités, les conseils généraux et les chambres économiques de Bretagne.

Les deux premiers budgets de la région-programme de Bretagne ont été bien décevants en crédits de fonctionnement pour la culture bretonne. Et, pourtant, sous la forme de crédits d'études, il y a de larges possibilités que d'autres régions savent habilement utiliser. Et où commence «l'investissement», seule possibilité légale d'intervention ? Les institutions régionales bretonnes ont financé, en 1975, des ouvrages de prospection touristique. En quoi seraient-elles empêchées d'aider l'édition d'ouvrage de culture bretonne, qui, en elle-même, est facteur d'un meilleur développement économique et social (Cf Breiz N° 203) et vaut bien, en soi, tout autre «investissement» en bitume et en béton ?

Et, rêvons un peu ; au cas où les institutions régionales donneraient l'exemple, peut-être l'Etat aurait-il honte et consentirait-il alors une dotation décente à cette culture bretonne qui existe plus que jamais, au point où personne, désormais, n'ose, publiquement, s'exprimer à son encontre.

Yvonig GICQUEL
Président de Kendalc'h



F.A.L.S.A.B.
Classement des championnats de
BRETAGNE
Arzano le 27 Juillet 1975

Cadets Légers :

1- CORRIGOU (Brest) - 2- LE BIGOT
(St-Brieuc) - 3- ex-aequo : GOURRIERE
Gérard (Bubry) et OGER (Redon)

Cadets Lourds :

1- ANDRE (Bannalec)
é- JAUNAI (Redon) - 3- LE RAY (Elven)
4- ex-aequo : LE LUERN (Elven) et
BOUVER (redon)

Juniors Légers :

1- ALLAIN (Berrien)
2- HUBERT (St Brieuc) - 3- ex-aequo :
LE BOLAY (Lorient) et THOMAZO (Bu-
bry).

Juniors Lourds :

1- LE PESQUER (Lanes-
ter) - 2- LE GOFF (Brest) - 3- ex-aequo :
PERAN (Brest) et GUILLLOU (St Brieuc)

Plumes :

1- LE NORMAND (St-Brieuc)
2- MORVAN (Guiscriff) - 3- ex-aequo :
GLEHEN (Guiscriff) et PROUD Michel
(Rennes).

Légers : 1- JEHANNO (Lanester)
2- JAOUEN Guy (Berrien) - 3 ex-aequo :
OLLIVIER Patrick (Rennes) et HOREL
(Plœmeur)

Moyens : 1- GUEGEN (Lanester) - 2- LE
ROUX Daniel (Lanester) - 3 ex-aequo :
3- THOMAS (Rennes) - 4 ex-aequo :
LE BARS (Guingamp) et DOUET (St-
Brieuc).

Lourds : 1- LE ROUX Jean-Yves (Lanester)
2- DEFFAINS (Montfort S/Meu) -
3- DONVAL Georges (Plounevez-
Moëdec) - 4- ex-aequo : LEFEUVRE
(Montfort S/Meu) et MERRIEN (Lanester)

Super Lourds : 1- MADEC-THOMIN (Ber-
rien) - 2- JAOUEN Jean-Pierre (Berrien)
3- NESTOUR (Port-Louis) - 4- ex-aequo :
LEFEUVRE François (Montfort S/Meu) et
GOURRIERE Bernard (Bubry).

COPIE 22 PEDERNEC JUILLET 1975

Dépot légal : 3ème trim. 1975
Le Directeur de la publication
Y. GICQUEL

OCCITANIE

Décidément, la note parue dans les
«*Keleier berr*» de juin, dans *Breiz*,
provoque des réactions dans le Midi. «*An
Tregere*» s'en explique dans sa rubrique
habituelle. Au moment de mettre sous
presse, nous recevons une quatrième lettre
de protestations de M. Jean-Pierre TENNE-
VIN, agrégé des lettres, Majoral du Félibrige
d'Aix-en-Provence :

Nous en avons assez des 5 ou 6
orthographe en Bretagne, plus celles
d'«*An Diskaner*» et la mienne pour que
nous nous immiscions dans les polémiques
méridionales sur leurs langues. Nous
insérons donc la lettre de M. TENNEVIN,
considérant l'incident clos, car, comme en
Bretagne, il pourrait durer aussi longtemps
que les contributions.

P. R.

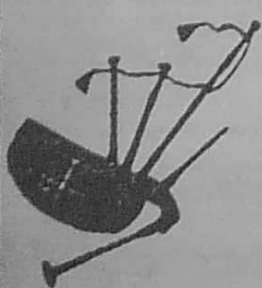
Monsieur,

On m'a communiqué le numéro de
juin de *Breiz*, où vous faites état d'une
«anthologie de la chanson occitane» en
«graphie normalisée» et en «graphie
patoisante». Les choses sont moins simples
que vous ne le pensez, ces épithètes ont la
valeur que leur donnent les gens qui les
emploient et qui font entrer Frédéric Mistral
parmi les patoisants, tandis que sous le titre
abusif de «normalisée», ils prétendent
imposer partout un languedocien archai-
que.

Quant au nom d'«Occitans» qu'ils se
donnent, c'est une création d'intellectuels
qui n'a, en Provence, aucune racine
populaire.

Agréez, je vous prie, mes salutations
distinguées.

J.P. Tennevin



PRODUCTIONS LANIG
binlous, bombardes
practices, tambours

A. LAURENCEAU
LUTHIER

NANTES - 12, rue Jean-Jaurès

